

RAPPORT D'ACTIVITÉS [2015]



*Démonstrateur de solutions
depuis 25 ans*



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

SOMMAIRE



LES TEMPS
FORTS
2015

pages 4 et 5

PROPOSER

page 6

SOUTENIR

page 10

MOBILISER

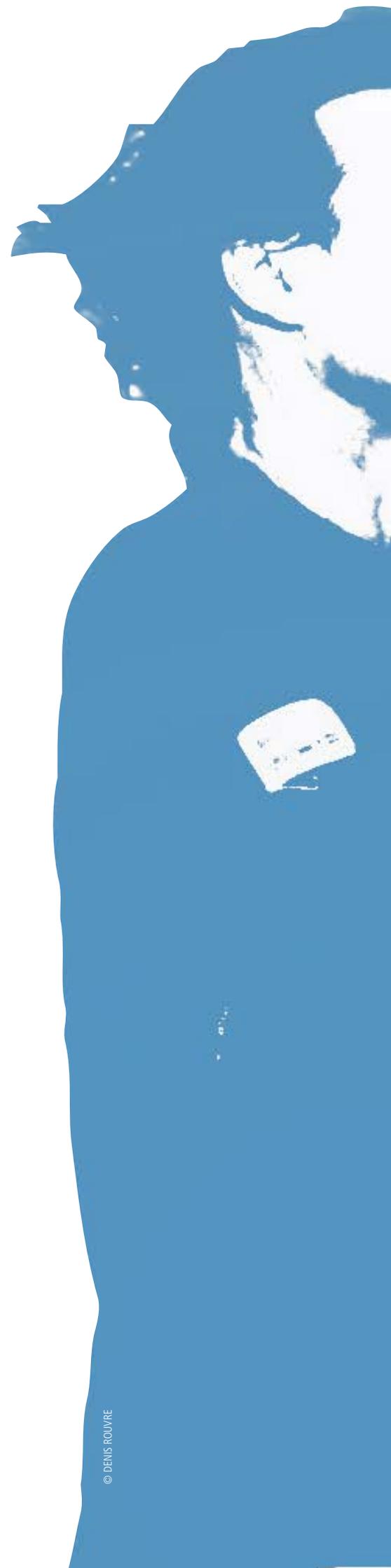
page 14

GOUVER-
NANCE

page 18

RAPPORT
FINANCIER

page 23





2015 restera dans les mémoires à bien des égards. D'un côté, nous n'oublierons pas le drame des attentats, révélant ce que l'homme a de plus noir, et de l'autre, il faudra nous souvenir de la famille humaine réunie dans ce qu'elle a de plus beau : la défense des valeurs de solidarité auxquelles nous sommes attachés.

Pour la cause écologique et climatique, 2015 demeurera aussi comme l'année où il aura fallu oser. Oser à tous les niveaux pour décrocher un accord à Paris qui fixe l'ambition partagée des 195 États membres de l'ONU de limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C. Du Pape François aux grands acteurs de la finance ; des petites îles d'Océanie au Cacique Raoni venu défendre l'avenir de son peuple ; des collectivités du monde entier aux citoyens ayant marché pour le climat dans les plus grandes villes de la planète... c'est à une mobilisation sans précédent, de toutes les composantes de la société, que nous avons assisté. Des États et des entreprises ont osé s'engager sur la nécessité de donner un prix au carbone, de développer les cleantech et les énergies renouvelables. 700 maires ont osé se fixer un objectif 100% énergies renouvelables en 2050. Près de 800 acteurs de la finance pesant plus de 3 400 Mds \$ ont osé annoncer leur désinvestissement des énergies fossiles. Pour la première fois, au-delà de nos différences culturelles, historiques, économiques, religieuses... les hommes ont commencé à se voir tels qu'ils sont, c'est-à-dire comme une petite famille de naufragés, perdue entre deux infinis, rendant quelque peu dérisoires ces différences qui nous séparent au lieu de nous rassembler.

A son échelle, la Fondation a traduit cette nécessité d'agir de multiples manières. Tout au long de l'année, avec nos experts, nous avons osé défendre des dossiers essentiels tels la taxe sur les transactions financières, les financements climat, la fin des crédits exports au charbon, la loi pour la transition énergétique et celle pour la reconquête de la biodiversité ou encore une meilleure prise en compte du dialogue environnemental... En mars, nous avons sollicité les médias pour qu'ils offrent de la visibilité aux solutions pour le climat. Grâce à la campagne **My Positive Impact**, c'est une centaine d'initiatives concrètes, portées par des associations, des collectivités et des PME, qui ont pu sortir de l'anonymat.

En octobre, nous avons invité chacun à dépasser les postures pour les traduire en actes. A travers notre campagne de mobilisation **Osons**, ce sont plus de 660 000 personnes qui ont, à l'unisson, frappé un coup de poing sur la table des négociations de la COP21 en signant notre appel "Chefs d'État, osez !".

En 2014, je signais mon édito sous le titre "Fragile", en écho aux difficultés financières auxquelles la Fondation était confrontée. Parce qu'en 2015 nous avons osé, l'avenir de la Fondation s'annonce sous de meilleurs auspices. Il en est de notre cas particulier comme du grand dessein qui nous occupe : tout est encore possible. Alors en 2016, **osons** en grand !

OSER

LES TEMPS FORTS 2015

UN NOUVEAU LOGO

Une planète symbolisée par une empreinte... un logo très emblématique et chargé de sens. Une superposition qui évoque le rôle joué par l'homme dans le dérèglement climatique et pointe son impact sur la planète, tout en soulignant le lien immuable entre l'homme et la nature. Mais plus encore, une empreinte à lire de façon positive pour rappeler le rôle à jouer maintenant : l'entrée dans une nouvelle ère plus active... celle des solutions. Ce logo a été réalisé gracieusement par Havas Worldwilde Paris.



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

MY POSITIVE IMPACT

Pour que les bonnes idées de quelques-uns deviennent la chance de tous, la Fondation a lancé la campagne **My Positive Impact**. Objectif : braquer le projecteur sur les solutions pour le climat et leur offrir la visibilité nécessaire pour se faire connaître, rencontrer son public, se forger une légitimité, trouver des financements... 100 solutions portées par des associations, des collectivités et des PME ont ainsi été soumises aux votes du public. 10 lauréats se sont partagé l'équivalent d'1,4 million de visibilité, offert par de nombreux partenaires médias.



© LUCIE PAPIN

J'AGIS POUR LA NATURE

En mai 2010, la Fondation lançait la plate-forme **J'agis pour la nature**, lieu unique de rencontre entre le grand public désireux d'offrir du temps pour préserver la biodiversité et des associations et gestionnaires d'espaces naturels à la recherche de bénévoles. Aménager, observer, alerter, protéger, ramasser, sensibiliser... Aujourd'hui, ce sont près de 2 000 actions de bénévolat nature qui ont été proposées au public par plus de 300 structures réparties sur toute la France.



© GETTYIMAGES FOR FONDATION NICOLAS HULOT



OSONS, LA CAMPAGNE AUX 10 MILLIONS DE VUES

Offrir à la société civile, et notamment aux jeunes, une caisse de résonance pour interpellier les décideurs du monde entier réunis au Bourget pour la COP21, alerter sur l'urgence d'un accord mondial pour limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C... tels étaient les objectifs de la campagne **Osons**. Celle-ci s'est orchestrée autour de trois outils complémentaires : un manifeste de Nicolas Hulot, une pétition signée par plus de 660 000 personnes et une vidéo réalisée avec de jeunes talents du web français réunis par Golden Moustache. Mettant en scène Nicolas Hulot, la vidéo **Break the internet** a cumulé plus de 10 millions de vues. Un "petit" phénomène...

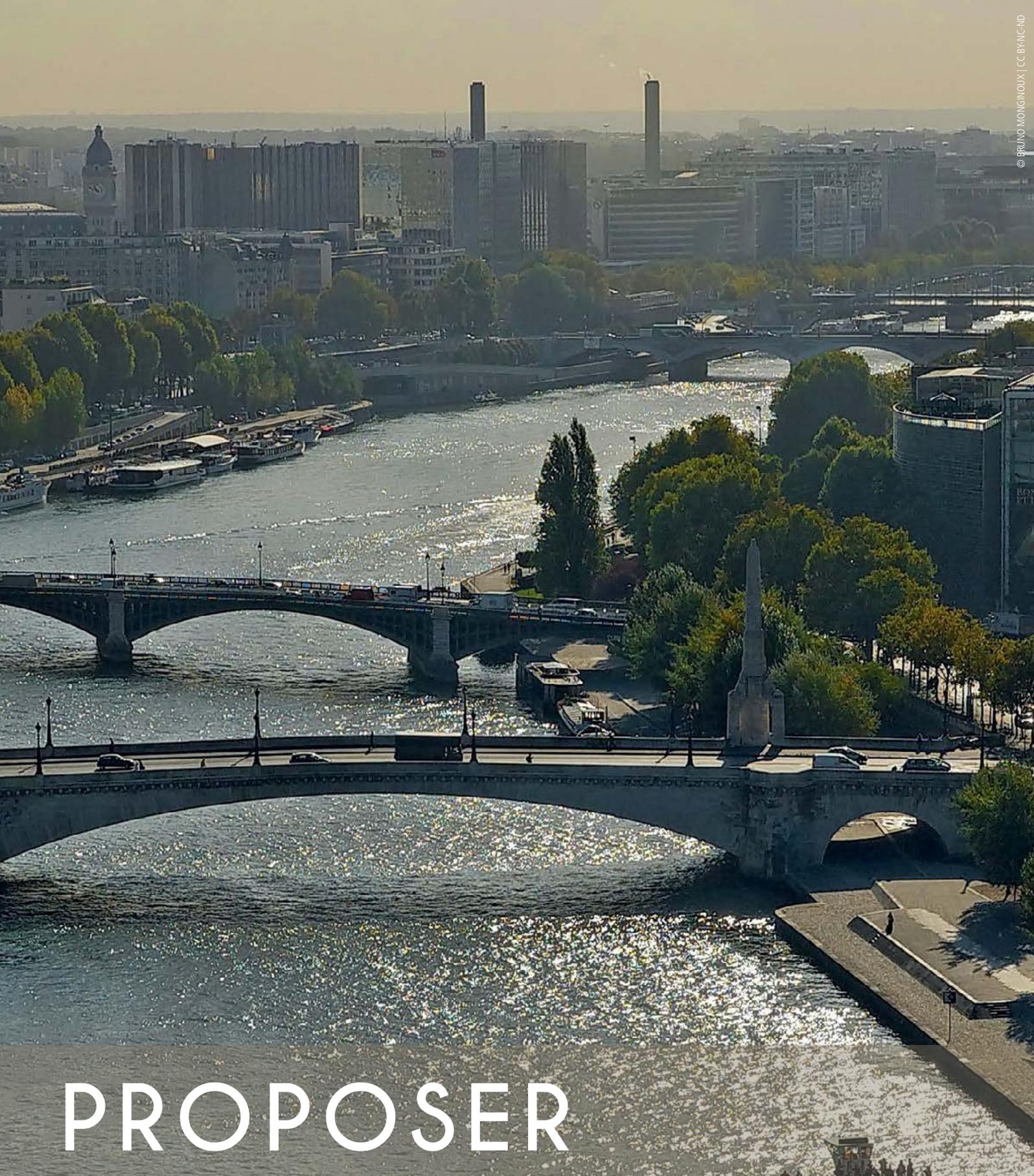
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE : 25% DE L'ÉLECTRICITÉ MONDIALE BAS CARBONE D'ICI 2050 !

Parce que le déploiement des énergies renouvelables est l'une des voies incontournables pour lutter contre le réchauffement climatique, la Fondation a souhaité consacrer une étude prospective au solaire photovoltaïque. Editée en amont de la COP 21, cette étude analyse les données économiques, physiques ainsi que les questions relatives à la gestion de l'intermittence de l'électricité issue du solaire photovoltaïque. Conclusions : un fort potentiel de développement de cette énergie qui permettrait d'apporter l'électricité aux habitants des pays du Sud, sans passer par la construction lourde de réseaux.



DANS LES COULISSES DE LA COP 21

Toute l'année, la Fondation Nicolas Hulot et son président se sont mobilisés pour que la conférence internationale sur le climat soit un succès. Du 30 novembre au 12 décembre, l'équipe s'est également fortement impliquée au cœur même du Bourget pour faire vivre la COP21 au grand public et pour en décrypter les enjeux au quotidien.



PROPOSER

La Fondation Nicolas Hulot a pour ambition de porter l'écologie au cœur des politiques publiques. Pour cela, elle élabore des propositions avec son Conseil Scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaires et les porte ensuite auprès des décideurs politiques et économiques. Publications, organisation d'ateliers, participation au Conseil National de la Transition Ecologique ou à la Commission Richard en faveur du dialogue environnemental, action de décryptage et de lobby dans les coulisses de la COP21... L'année 2015 a une nouvelle fois été une année très riche.

Suivi des politiques publiques

En tant qu'ONG environnementale représentative, la Fondation siège au Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE), dans le collège des ONG. C'est au sein de cette instance officielle de concertation multi-acteurs qu'elle porte, auprès du ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et des autres acteurs, ses positions sur les différentes politiques publiques ayant trait à l'écologie.

La conférence environnementale (reportée en 2016).

La conférence environnementale est un événement annuel pendant lequel le gouvernement met en débat les grands chantiers qu'il compte ouvrir en matière d'écologie. En 2015, la Fondation s'est positionnée auprès de ce dernier sur deux points principaux :

- Ses inquiétudes et ses attentes à propos de la feuille de route pour la transition écologique, issue de la conférence environnementale 2014.
- L'opportunité de faire une conférence environnementale portant un bilan des actions menées pendant la mandature afin de déterminer les axes de rattrapage pour les sujets les moins avancés.

Au-delà de ces instances de négociation globale, la Fondation a suivi plusieurs sujets plus spécifiques.

Démocratie participative

Suite au drame de Sievens, le président de la République a lancé une commission spécialisée du CNTE sur la démocratie et la participation du public, dite Commission Richard. La Fondation s'est largement investie en participant à la commission et en réalisant un dossier de propositions relayées lors d'un point presse dédié. Elle a ensuite réagi par voie de presse pour saluer les conclusions de la Commission Richard, dans lesquelles se retrouvaient nombre de propositions de la Fondation. Cette première victoire reste cependant à confirmer en 2016 dans le cadre du choix des mesures finalement retenues et mises en œuvre par le gouvernement. Enfin, afin de rendre ce sujet plus accessible au grand public, [la Fondation a réalisé une vidéo pédagogique](#) expliquant pourquoi les outils de démocratie participative sont importants.



Économie et écologie

La Fondation s'est investie tout au long de l'année dans les multiples instances qui traitent des liens étroits entre économie et écologie. Elle a ainsi participé au Comité pour l'économie verte (CEV) et aux sous-groupes de travail portant sur l'agriculture et sur les financements climat, à la plate-forme d'action globale pour la RSE, ainsi qu'à 2 de ses groupes de travail. La FNH a de plus suivi la proposition de loi sur le devoir de vigilance des multinationales et appuyé les ONG, fer de

lance sur ce sujet. Enfin, la FNH s'est de nouveau largement investie sur l'économie circulaire, que ce soit en contribuant au livre blanc de la Mairie de Paris sur l'économie circulaire du Grand Paris, en participant au bureau et au CA de l'Institut de l'Economie Circulaire (en tant que membre fondateur) ou en réalisant de nombreuses conférences sur ce sujet partout en France.

Agriculture, alimentation et biodiversité

La FNH est intervenue sur le sujet des pesticides, notamment pour que le nouveau Plan Ecophyto soit à la hauteur des enjeux : nombreux contacts avec le ministère de l'Écologie et le ministère de l'Agriculture, présentation de ses propositions pour revoir ce plan à la hausse lors d'un point presse, puis de nombreuses réactions presse, interventions auprès du gouvernement pour que l'indicateur principal du Plan Écophyto (le NODU) ne change pas. La FNH a également travaillé avec les parlementaires mobilisés pour un moratoire sur les pesticides néonicotinoïdes et suivi des dispositions du projet de loi biodiversité sur ce sujet.



UNE PÉTITION POUR SAUVER LES ABEILLES

Afin de donner de l'ampleur à ses actions sur les pesticides la FNH a lancé la pétition "Stop au massacre des abeilles" avec d'autres ONG. Cette pétition était accompagnée d'une vidéo de Nicolas Hulot (plus de 28 000 vues) et d'une vidéo pédagogique (3mn – plus de 28 000 vues) sur les pesticides. Elle a recueilli plus de 144 000 signatures.

La FNH a également participé au groupe de travail élevage et environnement mené par l'interprofession bovine (Interbev) sur les leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Transition énergétique

2015 a été l'année qui a vu la fin du processus législatif autour du projet de loi pour la transition énergétique et la croissance verte. La FNH a suivi ce processus jusqu'au bout (auditions par les parlementaires, interventions médiatiques à chaque étape de la construction du projet de loi, participation aux réunions et aux actions de la plate-forme des acteurs en transition énergétique réunissant des ONG, des syndicats, des associations d'élus et des entreprises). A l'issue de ce proces-

sus, la FNH a salué le vote par les parlementaires d'une loi ambitieuse et équilibrée contenant des avancées incontestables, tel l'objectif de baisse de 20% de la consommation d'énergie d'ici 2030, de nouvelles mesures sur la précarité énergétique (1/3 des certificats d'économie d'énergie devra dorénavant y être consacré) mais aussi, et c'est une première à l'échelle mondiale, l'obligation pour les investisseurs de dévoiler comment ils prennent en compte les défis énergétiques et climatiques dans leurs actifs financiers. Ces résultats encourageants resteront à confirmer en 2016 avec la publication des décrets d'application et en particulier celui portant sur la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Un investissement important sur la COP21

En amont de la COP21 la Fondation Nicolas Hulot et son président se sont mobilisés pour que cette conférence internationale soit un succès et pour en décrypter les enjeux tant auprès du grand public que des journalistes.

Nicolas Hulot est ainsi intervenu auprès du président de la République pour que celui-ci lance une commission dédiée à la question des financements climat. La FNH a contribué au suivi de ce dossier et à la mise en avant des conclusions de ce rapport essentiel. La FNH s'est également mobilisée, avec les autres ONG, sur plusieurs dossiers impactants pour la COP21, tels la taxe sur les transactions financières, le relai des campagnes pour un désinvestissement des énergies fossiles et la fin des crédits exports au charbon en France.



La FNH a par ailleurs réalisé de nombreux outils pour rendre les négociations climat compréhensibles par le plus grand nombre :

- réalisation de vidéos pédagogiques présentant les enjeux de la COP21, les impacts du réchauffement climatique, ainsi que les outils majeurs que sont la fiscalité et les financements pour lutter contre le réchauffement climatique ;
- réalisation et mise à jour régulière du "thermomètre des engagements et des financements" des États, document compilant les engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (INDC) remis par les États au fur et à mesure de l'année ;
- publication, en amont de la COP21, d'un dossier de presse visant à donner aux journalistes, citoyens et décideurs les clés pour décrypter l'accord en identifiant plusieurs critères d'analyse.

Pendant la COP21 la FNH s'est fortement investie pour informer et sensibiliser la société civile en tenant un stand aux espaces Générations Climat du Bourget et pour décrypter l'avancement des négociations auprès de la presse.

Durant toute la durée de la COP21, la Fondation a ainsi tenu un stand ouvert chaque jour au grand public. Elle y a invité plus d'une vingtaine d'organisations, auteurs, réalisateurs, entreprises à venir présenter leurs projets, animer des ateliers, ou tenir des miniconférences. La Fondation a également réalisé de nombreuses interviews vidéos de ceux qui changent le monde au quotidien.

Présente en zone bleue pendant toute la COP21, la FNH a réalisé des points presse quotidiens. Très fréquentés, ces points presse dédiés à l'avancement des négociations étaient aussi l'occasion de faire des focus sur des points clefs avec les experts de son Conseil Scientifique, comme l'importance du prix du carbone, le développement de l'énergie solaire, les outils de financement climat ou encore l'enjeu de la sobriété énergétique.

Enfin, suite à l'Accord de Paris, la Fondation Nicolas Hulot a réalisé une analyse de cet accord en 10 points clefs, mais aussi de toute la dynamique qu'a suscitée la COP21 tout au long de l'année 2015.

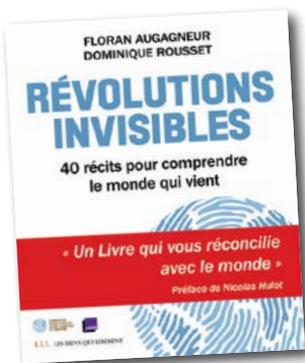
Production de fond



Démocratie participative : guide des outils pour agir. Parue en juin 2013, cette étude a pour objectif de s'interroger sur le rôle de la démocratie participative dans la transition écologique à travers un état des lieux des outils participatifs existants. L'étude a été mise à jour et réimprimée en 2015 avec en particulier l'intégration de plusieurs nouvelles fiches.

Le point sur les Systèmes Participatifs de Garantie. Cette publication, réalisée en partenariat avec le Réseau Cohérence, l'association Nature & Progrès et le mouvement interrégional des AMAP, explique ce que sont les Systèmes Participatifs de Garantie, présente plusieurs initiatives réussies en la matière et apporte des propositions pour développer au niveau national ce type de méthodologie innovante.

Ateliers participatifs à la Commission Richard sur la démocratie participative. Début février, une commission spécialisée du CNTE a été créée afin de lancer un chantier pour la rénovation de notre démocratie participative. Très mobilisée sur le sujet, la FNH a souhaité y contribuer en apportant ses propositions. Afin de challenger ses dernières, la FNH a organisé deux ateliers participatifs avec ses réseaux proches (donateurs, associations partenaires, entreprises mécènes, Conseil Scientifique). Des recommandations tirées de ces deux ateliers ont été présentées devant la Commission Richard.



Les Révolutions Invisibles. Publié en collaboration avec les éditions Les Liens qui Libèrent et en partenariat avec France Culture, *Les Révolutions invisibles* reprend les textes largement enrichis des chroniques réalisées l'été 2014 dans la matinale de France Culture. 40 récits pour raconter les révolutions en cours, au carrefour de l'économie et de l'écologie, qu'elles soient porteuses d'espoir ou d'inquiétudes : du biomimétisme au mouvement "slow", de l'agroécologie au végétarisme, de l'écoféminisme à la monétisation de la nature, de la fin du travail à l'économie circulaire...

Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales - Numéro de mai de la *Revue française des affaires sociales*. Cette publication conjointe de la Fondation Nicolas Hulot et de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques rattachée au Ministère des Affaires sociales et de la Santé fait suite à un appel à contributions lancé au second semestre 2014. Pour la première fois, la *Revue française des affaires sociales* traite les enjeux écologiques à travers ce numéro de haut niveau. Cinq articles explorent, sous différents angles, les concepts de "justice environnementale" et de "justice globale". Un sixième engage une réflexion sur l'État-providence en passant en revue les obstacles au développement d'une social-écologie. Les deux derniers articles, centrés sur la France, proposent une approche plus

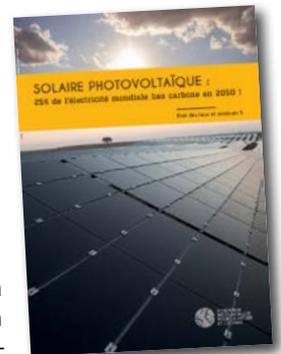
empirique. Ce numéro de la revue a depuis été publié dans la collection Doc en poche de la Documentation française.

Travaux sur l'économie circulaire.

- Supervision des travaux d'étudiants de l'école d'ingénieurs Centrale Paris en vue de réaliser une étude sur le potentiel de transformation du carbone en ressource. Cette étude est un état des lieux permettant de comprendre quels sont les potentiels de la transformation du CO₂ plutôt que le stockage du CO₂. Elle a été réalisée en lien avec le Club CO₂ de l'ADEME.
- Animation d'un groupe de travail sur le thème "Performance d'usage et économie circulaire à impact positif". Organisé au sein de l'Institut de l'Économie circulaire dont la FNH est membre, ce groupe de travail a abouti à une étude prospective *Mise en œuvre de l'économie de fonctionnalité : Paris 2020* avec l'IPAG et l'Institut de l'Économie circulaire.

Organisation d'une journée de travail sur la chambre du long terme et publication d'une note. La FNH a organisé avec des membres de son Conseil Scientifique et de plusieurs organisations travaillant sur les sujets de démocratie une journée de travail pour mettre à jour sa proposition de création d'une chambre du long terme. Cette journée a été notamment suivie de la publication d'une note sur l'évolution du Conseil Economique Social et Environnemental.

Solaire photovoltaïque : 25% de l'électricité mondiale bas carbone d'ici 2050 ! Dans cette étude prospective, la FNH analyse les données économiques (compétitivité et investissement), physiques (retour énergétique et disponibilités des matières premières) ainsi que les questions relatives à la gestion de l'intermittence de l'électricité issue du solaire photovoltaïque. Ces éléments laissent présager un fort développement à venir de cette énergie qui offre de plus un potentiel important pour apporter l'électricité aux habitants des pays du Sud qui n'y ont pas encore accès, sans passer par la construction lourde de réseaux.



Initiative "Climate Change Urban Food" – Conférences en ligne, outils pédagogiques et policy paper. La FNH s'est associée à l'International Urban Food Network et au Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour lancer l'initiative "Climate Change Urban Food" avec pour objectif de sensibiliser les décideurs locaux et nationaux en route vers la COP21 sur les liens stratégiques qui existent entre l'alimentation durable, le développement urbain et le changement climatique. Cette initiative s'est manifestée par la réalisation de 4 conférences en ligne pour aider les acteurs à identifier les synergies entre politiques climatiques locales et les actions pour une alimentation durable. Deux vidéos pédagogiques et Un Policy Perspectives Paper pour faire la synthèse et formaliser des recommandations d'action publique sont en cours de finalisation.



SOUTENIR

Identification et démultiplication d'initiatives porteuses d'avenir comme le bénévolat nature, la restauration collective responsable, les Ecolo Crèches ou le label Flocon vert des stations de montagne. Soutien à des projets en Afrique et en Amérique latine par la mise à disposition de volontaires. Création d'un programme pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels... Depuis 25 ans, la Fondation déploie ses compétences sur le terrain. En appui ou proactive, la Fondation contribue au nouveau monde qui est en marche.

Bénévolat nature

Déjà 5 ans de mobilisation en faveur du bénévolat nature

Créée en 2010, la plate-forme **J'agis pour la nature** a fêté ses 5 ans. Depuis sa création, ce sont presque 2 000 actions de bénévolat nature qui ont été proposées au grand public partout en France, par un réseau de structures aussi diversifiées que des associations, des réserves naturelles, des collectivités, ou encore des centres sociaux.

En 2015, le site www.jagispourlanature a été amélioré tant d'un point de vue graphique, qu'ergonomique. Objectif : mieux répondre aux attentes des utilisateurs, notamment à ceux qui sont moins sensibles aux questions environnementales. Parmi les principales évolutions, une nouvelle fonctionnalité permettant d'informer automatiquement les personnes inscrites sur **J'agis pour la nature** des actions qui vont se dérouler près de chez eux.

Le résultat s'est fait rapidement sentir puisque le nombre d'inscrits a presque doublé pour atteindre plus de 9 500 bénévoles et le réseau de structures est passé de 205 à plus de 300 fin 2015. Le travail sur le site va se poursuivre en 2016.

Primes "J'agis pour la nature"

La Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes se sont associées à la Fondation Nicolas Hulot pour lancer les primes **J'agis pour la nature**. D'un montant allant de 500 à 1 000 €, elles ont pour principal objectif d'amener les acteurs de terrain à offrir une plus grande diversité d'actions en mesure d'attirer des publics variés : personnes éloignées des préoccupations environnementales, personnes à mobilité réduite, familles, etc.

En 2015, 67 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire français pour un montant total de 38 380 €.

Développer le bénévolat nature en Nord-Pas-de-Calais

En 2015, la Fondation Nicolas Hulot et le conseil régional de Nord-Pas-de-Calais se sont associés pour développer le bénévolat nature sur ce territoire. Le partenariat a permis de promouvoir les structures qui proposent des actions de bénévolat nature, aider financièrement un certain nombre d'initiatives, et développer les sciences participatives, ainsi que les "projets participatifs de territoire" dans toute la région.

NATURE EN VILLE ET JEUNES DÉSCOLARISÉS - ÉCOLE DE LA 2^e CHANCE DU GRAND LILLE

Dans le cadre de leur parcours de formation, des jeunes déscolarisés participent à des chantiers nature pour préserver des espaces de nature en zones urbaines : restauration de mares, plantation d'arbres, taille d'arbres têtards, etc.

Prime "Péi" à La Réunion

Grâce à l'appui de la Fondation Akuo, la Fondation a créé un dispositif de primes dédiées aux actions de bénévolat nature mises en place sur l'île de La Réunion. Ce programme d'appui, qui a vu le jour en 2015, permet aux associations réunionnaises de renforcer leurs actions et de mobiliser la population pour préserver une biodiversité d'une incroyable richesse.



© ASSOCIATION NATURE Océan Indien

PRÉSERVATION DU GECKO VERT DE MANAPANY - ASSOCIATION NATURE Océan Indien

L'association organise plusieurs chantiers nature dans l'année afin de recréer un habitat naturel favorable au Gecko vert de l'île : arrachage de plantes invasives et plantations d'espèces endémiques.

Engagement et préservation de l'environnement en Guyane

La Fondation Nicolas Hulot et le Graine Guyane, association partenaire depuis 2010, ont réalisé en 2015 une étude sur l'engagement en faveur de la préservation de l'environnement en Guyane. Cette étude a permis de connaître l'éventail des actions de bénévolat nature disponibles et d'identifier les freins et les leviers à son développement sur ce territoire. Des journées d'échanges de pratiques ont ensuite eu lieu en décembre 2015 pour coconstruire avec les acteurs locaux un plan d'action visant le déploiement du bénévolat nature en Guyane.

Collectif National Sciences participatives - Biodiversité

Depuis 2012, la Fondation coanime le Collectif National Sciences participatives - Biodiversité avec l'Union nationale des CPIE. Constitué de 20 structures (Muséum national d'Histoire naturelle, Ministère de l'Ecologie, associations et collectivités), ce collectif coordonne et anime les acteurs qui portent des programmes de sciences participatives liés à la biodiversité en France. Ce sont plus de 122 programmes de sciences participatives qui ont été recensés.

La Fondation a ainsi coorganisé la première rencontre nationale des sciences participatives liées à la biodiversité, le 29 mai 2015, avec le soutien du département de la Seine-Saint-Denis. Une centaine de participants - associations, collectivités, entreprises - ont assisté à cette journée pour échanger sur des sujets aussi divers que l'apport des sciences participatives pour le climat, ou encore les liens entre entreprises et sciences participatives.

Evènements et sensibilisation

La participation et l'organisation d'évènements permettent à la Fondation de faire connaître ses actions et de diffuser ses messages auprès du grand public, du public scolaire, mais aussi de rencontrer des professionnels. De Saint-Brieuc à Cayenne, la FNH a participé à 22 évènements pour présenter le bénévolat nature et les sciences participatives. Certains étaient destinés au grand public, comme la Fête de la Nature à Paris du 22 au 24 mai, et d'autres, comme les Assises Nationales de la Biodiversité les 10 et 11 juin à Dijon, réunissaient les professionnels de la préservation de la biodiversité.



© MICHAEL BROWNING / UNSPLASH.JPG

Restauration collective responsable

La Fondation Nicolas Hulot a poursuivi ses actions en faveur de l'émergence et de la démultiplication des initiatives responsables en restauration collective. Pour cela, deux outils phares ont vu le jour en 2015 :

La démarche de garantie Mon restau responsable®

La Fondation travaille depuis 2013 aux côtés du Réseau Restau'Co à l'élaboration d'une méthode de garantie participative à destination des restaurants collectifs. Le système participatif de garantie Mon Restau Responsable® constitue un cadre d'engagement permettant à tous les restaurants collectifs, quel que soit leur niveau initial, de s'engager dans une démarche de progrès s'inscrivant dans la durée et impliquant les acteurs du territoire. La démarche se structure en plusieurs étapes. Pour commencer, le responsable du restaurant est invité à faire le point sur ses pratiques en remplissant un questionnaire d'autoévaluation, simple et gratuit, accessible en ligne. A la suite de cela, si le restaurant souhaite s'engager, c'est toute une démarche qui s'enclenche. Celui-ci reçoit une visite technique d'un de ses pairs, définit des pistes de progrès et fait connaître ses engagements lors d'une réunion publique organisée avec les parties prenantes. Lorsqu'il estime avoir suffisamment progressé, il organise une nouvelle séance publique au cours de laquelle les participants décident d'attribuer la garantie Mon Restau Responsable®, au vu de la réalité des progrès effectués.

En 2015, la FNH a testé la démarche auprès de 4 restaurants pilotes : le Restaurant Inter-administratif de Lyon (convivés salariés des administrations), le SIRESCO de Bobigny (93)(cuisine centrale de 24.000 couverts), le Lycée Janson de Sailly à Paris en octobre, et la Caisse des Ecoles de Paris 4^e en décembre. Ces tests ont permis d'ajuster la méthodologie, de finaliser les critères de l'outil d'autodiagnostic en ligne et de lancer sa réalisation informatique.

Le portail web de la restauration collective responsable

Coconstruit pendant l'année 2014 autour d'un comité de pilotage réunissant 10 structures, le portail collaboratif de la restauration collective responsable a été mis en ligne en janvier 2015. Il constitue un centre de ressources où les professionnels du secteur peuvent trouver des témoignages de professionnels engagés dans une démarche de progrès, des structures d'appui par région (associations, groupements de

producteurs...), des outils pédagogiques et des outils techniques, des actualités et événements sur la thématique. Pour entretenir une dynamique collaborative, les utilisateurs du portail sont invités à l'alimenter en proposant des actualités, des témoignages ou des ressources pédagogiques. Le portail est également l'outil privilégié pour accéder au questionnaire Mon Restau Responsable®.

Ces deux outils développés par la Fondation ont été fortement valorisés en fin d'année auprès des professionnels à l'occasion de l'Assemblée générale du Réseau Restau'Co, suivie du salon national de la Restauration Collective à la Porte de Versailles : conférence-débat en présence du porte-parole de la Fondation et des responsables des restaurants pilotes, devant un parterre d'une centaine de personnes et tenue d'un stand sur le salon.

Fonds solidarité Sud

Dans la continuité des engagements pris les années précédentes dans le cadre du Fonds Solidarité Sud, la Fondation a soutenu des actions dont les objectifs sont de répondre aux enjeux de développement humain, tout en assurant la préservation des ressources naturelles. En 2015, une aide globale de plus de 40 000 euros a été allouée à 5 projets menés en Afrique et en Amérique latine.

VALORISATION DES DÉCHETS AU MEXIQUE

L'ONG mexicaine Si Kanda a créé le premier centre régional coopératif de vente de lombricompost produit par des familles marginalisées de la région d'Oaxaca, au sud du Mexique. Ces familles de collecteurs, qui récupèrent les déchets dans les immenses décharges de la ville, travaillent et vivent dans des conditions sanitaires et sociales extrêmement précaires. Ce projet permet à plus de 2000 personnes d'améliorer sensiblement leur condition de vie tout en agissant directement sur l'assainissement de leur environnement et la valorisation des déchets.

Regards et engagements des jeunes issus des migrations

A l'initiative de la Fondation Nicolas Hulot et du Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM), l'étude *OSIM et environnement : regards et engagements des jeunes issus des migrations* a été réalisée en 2015 pour renseigner sur le lien entre environnement, vie citoyenne et solidarité internationale chez des jeunes issus des migrations.



Les résultats de ce travail ont été présentés à l'occasion du séminaire "Regards Croisés" organisé le 1^{er} avril 2015 par la Fondation et le FORIM. Lors de cette journée, plus d'une centaine de participants, issus d'ONG, d'entreprises ou d'institutions, étaient présents pour échanger sur les enjeux d'environnement et de migrations.

Programme Rajako

En 2015, la Fondation a créé le programme Rajako (*singe* en malgache) pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels. Un projet cher à Nicolas Hulot, mis en place en partenariat avec la Fondation de France et le Parc animalier et botanique de Branféré. L'objectif est de soutenir durablement des actions visant à la protection de 3 espèces emblématiques : les Lémuriens à Madagascar, les Gibbons en Indonésie et les Chimpanzés en Ouganda. En 2015, ce sont plus de 43 000 euros qui ont été octroyés à 3 projets permettant de préserver la forêt, d'assurer un développement durable des communautés locales et d'améliorer la cohabitation entre la faune sauvage et les populations.

PRÉSERVATION DES CHIMPANZÉS EN OUGANDA

Créée en 2006 par la primatologue Sabrina Krief, l'association - Projet pour la Conservation des Grands Singes (APCGS), a pour objectif la préservation des chimpanzés et de leur habitat en luttant contre les principales menaces qui pèsent sur cette espèce : le braconnage et la déforestation. Les actions développées visent à limiter les conflits entre la faune sauvage et les agriculteurs, à lutter contre l'utilisation de pesticides en agriculture et à proposer des activités génératrices de revenus pour les populations locales afin qu'elles participent à la préservation de la forêt tropicale et de sa biodiversité.



Transition écologique

Depuis plusieurs années, la FNH consacre une partie de ses moyens humains et financiers à l'accompagnement de certains projets phares illustrant particulièrement bien la transition écologique. Cet appui se fait par le biais de 15 missions de service civique et par une participation active à certaines actions réalisées par son réseau d'associations partenaires.

- Le Flocon Vert est un label créé par l'association Mountain Riders pour récompenser des territoires de montagne qui se sont engagés dans la transition écologique. La FNH, qui est membre du comité national de labellisation, appuie cette initiative qui permet de faire connaître les actions de développement durable en montagne. En 2015, c'est près d'une vingtaine de stations qui étaient engagées dans cette démarche en réalisant un diagnostic développement durable de leur territoire. Mais pour l'instant, seules quatre d'entre elles ont obtenu le précieux label.
- Le Réseau Consigne rassemble de nombreux professionnels (collectivités, entreprises et associations) qui travaillent au retour de la consigne des bouteilles en verre. La FNH est un des membres fondateurs de ce réseau. En 2015, la FNH a notamment réalisé une vidéo pédagogique pour présenter l'ensemble des avantages économiques et écologiques de la consigne. Cet outil sert à faire connaître le réseau consigne mais aussi à convaincre un maximum de professionnels, de collectivités et de citoyens qu'il est urgent de développer à grande échelle des systèmes d'économie circulaire tels que la consigne des bouteilles en verre.
- Ecolo crèche est une démarche d'engagement vers le développement durable dans les établissements d'accueil de petite enfance. Portée par l'association Écolo crèche, cette démarche a été fortement développée grâce à l'appui de la FNH qui est un des membres du comité de pilotage national et accompagne son développement sur l'ensemble du territoire français depuis plusieurs années. En 2015, ce label a continué de se développer et ce sont maintenant plus de 150 crèches, couvrant une bonne partie du territoire national, qui sont engagées dans la démarche.
- Le commerce engagé est un programme de réduction des déchets et de circuits courts qui a été créé dans le centre Var par l'association Ecoscience Provence. Comme il répond de façon adaptée à la fois à des enjeux écologiques et économiques, ce programme s'est maintenant développé sur plusieurs autres territoires du sud de la France. Il est aussi mis en place en Guyane grâce à l'appui de Graine Guyane qui le développe sur une partie importante de ce département.

MOBILISER

Participer à créer les conditions pour faire émerger un nouveau modèle de société, où les bonnes idées de quelques-uns deviennent la chance de tous. Sensibiliser, donner les moyens au grand public d'interpeller et d'encourager les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à Paris pour la COP21, à adopter un accord à la hauteur du défi climatique... C'est en ce sens que la Fondation a décliné deux campagnes de mobilisation citoyenne. Successivement lancées les 11 mars et 7 octobre 2015, les campagnes **My Positive Impact** et **Osons** ont rassemblé un très large public.



Les 10 solutions lauréates

BARDZOUR : SOLAIRE, STOCKAGE ET RÉINSERTION

ENERGIE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AKUO ENERGY, ÎLE DE LA RÉUNION

Et si une centrale photovoltaïque pouvait combiner stockage, maralchage en agriculture raisonnée et...

73160 voix 1/50

ENERCOOP

ENERGIE

CITIZENSHIP

ENERCOOP

Et si notre électricité provenait d'un fournisseur d'électricité 100% renouvelable ?

73065 voix 2/50

EVE (ENERGY VIA EXHAUST)

ENERGIE

TRANSPORT

EXDES

Et si on récupérait la chaleur des pots d'échappement des véhicules pour réduire leur consommation...

87291 voix 3/50

LES VOÛTES NUBIENNES

HABITAT

ENERGIE

ASSOCIATION LA VOÛTE NUBIENNE

Et si la terre permettait de multiplier les habitats durables en Afrique ?

51228 voix 4/50

MICROFERMES D'AVENIR

ALIMENTATION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FERMES D'AVENIR

Et si l'agriculture naturelle, sur petites surfaces, pouvait créer beaucoup d'emplois ?

45581 voix 5/50

DÉFI VEGGIE

ALIMENTATION

CITIZENSHIP

ASSOCIATION VÉGÉTARIENNE DE FRANCE

Et si on se lançait le défi de réduire notre consommation de viande ?

195337 voix 1/50

COGEN'AIR

ENERGIE

HABITAT

BASE

Et si un module photovoltaïque produisait de l'électricité et de la chaleur pour les bâtis...

194029 voix 2/50

BLEU-BLANC-CŒUR, ECO-MÉTHANE

ALIMENTATION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

BLEU BLANC CŒUR

Et si on diminuait les émissions de méthane produites par l'agriculture et l'élevage ?

157271 voix 3/50

LA FERME LAITIÈRE « BAS-CARBONE »

ALIMENTATION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CENTRE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DE L'ÉCONOMIE LAITIÈRE

Et si la production laitière lançait un ambitieux plan « bas carbone » ?

147142 voix 4/50

NATURADOME

HABITAT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

NATURADREAM

Et si l'habitat bioclimatique devenait moins cher, plus performant et intégré à l'environnement ? ...

148995 voix 5/50

My Positive Impact

Une campagne citoyenne dédiée au climat pour faire des solutions isolées les standards de demain.

A l'origine de la campagne **My Positive Impact** un constat : de nombreuses solutions et innovations pour le climat existent, mais elles peinent à émerger. Sans visibilité, difficile de se faire connaître, de rencontrer son public, de se forger une légitimité ou de trouver des financements. Dans le même temps, les médias et les réseaux sociaux sont devenus une force de frappe phénoménale. Moyens d'expression et de communication au cœur de notre vie quotidienne, ils sont en effet capables de transformer un inconnu en phénomène de société ou de faire d'une initiative locale une tendance incontournable. Alors... pourquoi ne pas les mettre au service des solutions pour le climat ? C'est sur cette idée simple que la Fondation, avec le mécénat de compétence de l'agence Havas Worldwilde Paris et le soutien de ses partenaires (Ade-me, Carrefour, Ikea, Philips, SNCF, Groupe TF1 et Vivendi) a imaginé **My Positive Impact**.

100 solutions pour le climat

Concrètement, ce sont 100 initiatives portées par des PME, des collectivités et des associations, parmi plus de 600 candidatures reçues, qui ont été présélectionnées, puis soumises au public sur le site www.mypositiveimpact.org. Les internautes étaient invités à voter pour celles qui leur "parlaient" ou qui les convainquaient le plus.

Deux sessions de votes ont été proposées (1^{ère} session du 11 mars au 19 avril 2015 ; 2^e session du 25 mai au 5 juillet 2015), 50 projets étant soumis au vote à chaque fois.

Les solutions ont été choisies par un jury pluridisciplinaire composé de membres de la Fondation et d'experts externes, sur la base de notes attribuées selon 4 critères : leur impact positif sur le climat, leur capacité d'innovation, les autres impacts sur le territoire (santé, emploi, insertion, etc.) et leur capacité de "contamination positive". Elles étaient réparties en 7 thématiques : Habitat, Transport, Alimentation, Energie, Aménagement du territoire, Citoyenneté et Biens et Services.

10 lauréats plébiscités par le public

A l'issue de chacune des deux périodes de votes, les 5 solutions les plus plébiscitées par le vote du public ont remporté une véritable campagne de communication média et hors média, au printemps et à l'automne.

Insertions presse dans *l'Express*, *Direct Matin*, *Métronews*, *20 Minutes* ou encore *Psychologies Magazine* ; publicités rédactionnelles web et mobile sur *Challenges*, *Libération*, *Le Monde*, *La Tribune*, *Aufeminin.com*, *NRJ*, *Orange*, *Doctissimo* et bien d'autres encore ; campagnes d'affichage en 4x3 et Abribus à Paris et en régions... Au total, grâce au soutien de plus de 60 régies et partenaires médias, les 10 lauréats se sont partagés l'équivalent d'1,4 million d'euros de visibilité.

Par un geste devenu anodin (le like / le vote), la Fondation a souhaité donner aux citoyens une occasion de voter "utile", de découvrir et de prendre au sérieux les solutions concrètes pour le climat, et in fine de décider à qui offrir une campagne pour être vues, partagées, déployées à très large échelle.

2 millions de votes

Pour valoriser les 100 solutions pour le climat, un site internet dédié a été réalisé. Chaque initiative bénéficiait de son espace de présentation, illustré par une photo. Chaque jour, l'internaute pouvait attribuer 5 votes à la ou aux solutions de son choix.

LA FRÉQUENTATION DU SITE

6 274 087 pages vues
434 197 visiteurs uniques
+ de 4 mn par visite en moyenne
2 301 775 votes
73 151 votants

Un dispositif de communication exceptionnel

Pour accompagner **My Positive Impact** tout au long de l'année et assurer la visibilité médiatique des lauréats, un important dispositif de communication a été déployé avec notamment un film publicitaire (45s, 30s, 20s et 15s). Des annonces presse, un spot radio, une affiche, des bannières web et une campagne virale.

LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION EN CHIFFRES

SPOTS TV	727 diffusions sur 24 chaînes
SPOTS RADIO	109 diffusions sur 4 radios nationales 59 diffusions sur 59 radios locales
INSERTIONS PRESSE	21 insertions sur 15 supports
BANNIÈRES WEB	25 régies relais ou pureplayer
AFFICHAGES	38 000 faces par 6 diffuseurs
RELATIONS PRESSE	250 retombées off line et plus de 1220 on line
ANIMATIONS DES RÉSEAUX SOCIAUX	15 000 nouveaux fans Facebook

Le soutien de nombreuses personnalités

Près de 40 personnalités ont apporté leur soutien à **My Positive Impact** en valorisant la campagne par des relations presse, sur leurs réseaux sociaux, en vidéo... Parmi elles : *Mouloud Achour, Isabelle Adjani, Agnès B. , Samuel Le Bihan, Enki Bilal, Flavia Cohelo, Nathalie Dechy, Gregori Dérangère, Evelyne Dhéliat, Stéphane Diagana, Annie Duperey, Thomas Dutronc, Cyril Garnier, Garnier & Sentou, Guizmo, Gush, Alex Jaffray, Alexandre Jardin, Marc Jolivet, Claire Keim, Michèle Laroque, Nolwenn Leroy, Bixente Lizarazu, Laure Manaudou, Inna Modja, Edgar Morin, Erik Orsenna, Isabel Otero, Shaka Ponk, Rufus, Elie Semoun, Fredrika Stahl, Twin Twin, Les Freres de la Vega, Astrid Veillon, Lambert Wilson...*

Une soirée à l'Olympia

Le 7 décembre 2015, la Fondation Nicolas Hulot a convié les 10 lauréats de **My Positive Impact**, mais aussi ses partenaires, donateurs et sympathisants, pour une soirée exceptionnelle à l'Olympia, offerte par son partenaire mécène Vivendi.

Présentée par Diego Bunuel, en présence de Nicolas Hulot et de nombreuses personnalités et artistes (Christophe Barbier, Marc Jolivet, Zazie, Nash, le groupe d'Electro Rock Shaka Ponk...), cette soirée festive, ponctuée de discours, de stekches et de chansons, a été l'occasion de remettre un trophée aux lauréats.



© GETTY IMAGES FOR FONDATION NICOLAS HULOT

Osons

Une campagne d'interpellation des Chefs d'État et de gouvernement pour un accord climat ambitieux à Paris (COP21).

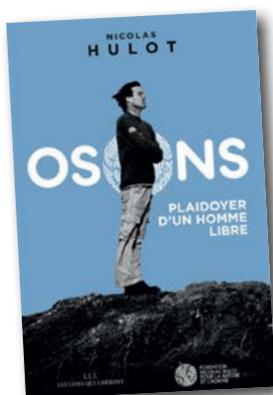
Le 7 octobre 2015, à l'occasion d'une conférence organisée au Grand Rex à Paris, Nicolas Hulot a lancé **Osons**. Une campagne de mobilisation d'envergure pour que la société civile encourage les décideurs du monde entier, réunis au Bourget pour la COP21, à oser prendre la bonne trajectoire et à opter pour la vision de long terme nécessaire à un accord climat visant à limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C. La campagne **Osons** s'est orchestrée autour de trois outils complémentaires :

"Osons, plaidoyer d'un homme libre"

Cri du cœur, adressé aux politiques et à toute la société civile, le manifeste présente les mesures concrètes à adopter pour lutter efficacement contre le dérèglement climatique. Et parce que chacun a sa responsabilité à prendre, la Fondation y a présenté 12 propositions pour les décideurs politiques et 10 engagements individuels.

Format, illustrations, prix du livre (4,90 €) : tout a été pensé pour donner à tous la possibilité de comprendre, de participer et de s'engager.

> vendu à 54 000 exemplaires - Éditions Les Liens qui Libèrent



Un appel : "Chefs d'État, Osez !"

A partir du propos du livre et de la feuille alternative proposée aux Chefs d'État et de gouvernement, la Fondation a décliné une pétition.

> signée par plus de 660 000 personnes, dont de nombreuses personnalités et organisations.

Une vidéo virale, réalisée avec de jeunes talents du web

Nicolas Hulot souhaitait particulièrement sensibiliser et mobiliser la jeunesse. Pour y parvenir, encore fallait-il utiliser les bons codes. C'est suite au hasard d'une rencontre entre Nicolas Hulot et de jeunes talents du web français que la solution a émergé. Ceux-ci ont proposé à la Fondation de réaliser, selon les codes de leurs générations, une vidéo destinée à sensibiliser les jeunes à la nécessité d'une mobilisation pour le climat. Résultat : une vidéo humoristique de 5 mn qui a battu tous les records avec 10 millions de vues sur les réseaux sociaux. Tout en restant fidèle à lui-même, Nicolas Hulot s'est prêté au jeu de l'interprétation.

Décalé, bourré de références et un brin déjanté, ce clip a résonné comme le cri d'une jeunesse qui veut écrire l'Histoire, plutôt que de la subir. David Coscas, alias Mcfly son réalisateur, a prouvé comme tous les artistes contributeurs, que si les jeunes préfèrent l'humour pour s'exprimer, ils prennent au sérieux les enjeux soulevés par Nicolas Hulot et appellent leur génération à "oser passer à l'action", en signant l'appel.

> vue 10 millions de fois

LA LIMITE
n'est pas une
ENTRAVE
à la
LIBERTÉ
elle en est la

CONDITION

LA MISÈRE
où qu'elle soit menace
LA PROSPÉRITÉ
de tous

Le réchauffement
CLIMATIQUE
n'est pas une simple
CRISE
que le temps effacera

OSONS
dire que toutes
NOS CRISES
n'en sont qu'une :
UNE CRISE
de

L'EXCÈS

LA SOLIDARITÉ
est la condition
INDISPENSABLE
à la
PAIX

Ne regardez pas le
MONDE
se défaire derrière vos
ORDINATEURS

Penser
ÉCOLOGIQUE
c'est penser

INTEGRIAL

Nous
EMPOISONNONS
la
TERRE
autant que nos
VEINES

Ce siècle
SERA
écologique ou
NE SERA PAS

OSONS
casser les
CODES
et sortir des
STANDARDS

NOUS
pouvons sécher
LES LARMES
du monde

LA LIMITE
n'est pas une
ENTRAVE
à la
LIBERTÉ
elle en est la

CONDITION

Osons
REPRENDRE
la main sur la
FINANCE
qui
IGNORE
l'intérêt général



Soyons des
EXTRÉMISTES
de la

SOLIDARITÉ

Seule la
DIVERSITÉ
est riche

Osons
L'AMOUR
la plus renouvelable
DES ÉNERGIES

Nous sommes technologiquement
ÉPOUSTOUFLANTS
AFFLIÉGANTS
Nous sommes culturellement

Penser
ÉCOLOGIQUE
c'est penser

INTEGRIAL

Osons
SANCTIONNER
ceux qui
PILÈNT
ET SACRAGENT
les richesses du monde

L'ÉCOLOGIE
n'est pas un vulgaire enjeu

PARTISAN

elle est un enjeu
POLITIQUE
au sens le plus noble

Osons
LIBÉRER
l'espace pour ceux qui bâtissent



LE MONDE

de demain

S'ENGAGER
pour la planète
CONSTITUE
la seule
MODERNITÉ

LA PLANÈTE
peut se passer de nous mais
NOUS
ne pouvons pas nous passer
D'ELLE

Osons
REPRENDRE
la main sur la
FINANCE
qui
IGNORE
l'intérêt général



GOUVERNANCE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à ses statuts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'Administration. Les statuts de la Fondation ont été revus en 2012 pour moderniser sa gouvernance. Ils modifient notamment la composition du Conseil d'Administration, avec la création d'un collège des amis de la Fondation. Celui-ci permet la représentation des donateurs individuels, et l'élection des membres du collège des fondateurs, par l'ensemble des personnes morales ou physiques qui soutiennent les actions de la Fondation par leur mécénat financier ou de compétences. Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres :

- **4 au titre du collège des membres fondateurs**, Nicolas Hulot et 3 membres élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétences par une convention de 3 années minimum.
- **3 au titre du collège des amis de la Fondation**, élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs, eux-mêmes élus par les donateurs ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- **5 au titre du collège des personnalités qualifiées**, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministre en charge de l'Ecologie assiste aux séances du Conseil d'Administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Un représentant du Comité de la Charte est invité à participer à chaque Conseil d'Administration avec voix consultative.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES DONATEURS

Composé de 10 donateurs fidèles, le comité a été élu par l'ensemble des donateurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 5 femmes et 5 hommes, de 31 à 67 ans, venant de 9 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi les donateurs auprès de la direction de la Fondation et du Conseil d'Administration.

- Ils sont tenus informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- Ils expriment le point de vue des donateurs.
- Ils élisent les 3 représentants des donateurs au CA (ces 3 représentants constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le collège des membres fondateurs

Nicolas Hulot, *Président fondateur* de la Fondation.

L'Oréal, représenté par Alexandra Palt, *Directrice Responsabilité Sociétale et Environnementale*.

TF1, représenté par Elisabeth Durand, *Directrice de l'Antenne*.

Veolia Environnement représenté par Laurent Obadia, *Conseiller du Président*.

Collège des amis de la Fondation

Benoît Chambon, *Chargé de mission en entreprise d'espaces verts*.

Nicolas David, *Chargé de recherche au CNRS (Biologie)*.

Charlotte Lejop, *Ingénieur environnement*.

Le Collège des personnalités qualifiées

Dominique Bourg, *philosophe, professeur à l'Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, membre du Conseil Scientifique et vice-président de la FNH*.

Geneviève Ferone Creuzet, *cofondatrice de Casabee, bureau d'études en innovation territoriale, directrice scientifique du Mastère Spécialisé Ecologie Industrielle CentraleSupélec, vice-présidente de la FNH*.

André-Jean Guérin, *ingénieur Général des Eaux et des Forêts, ancien membre du Conseil Economique Social et Environnemental pour la FNH, trésorier de la FNH*.

Henri Rouillé d'Orfeuil, *ingénieur agronome, membre de l'Académie d'agriculture de France*.

Claire Tutenuit, *ingénieur des Mines, consultante, déléguée Générale de l'association Entreprises pour l'Environnement*.

Commissaire du gouvernement

Mauricette Steinfelder, *représentant le ministre en charge de l'Ecologie*.

ATTRIBUTIONS & RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le bureau sur la situation morale et financière.
- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il accepte formellement les dons et legs.
- Il ratifie la création de fonds et de fondations sous l'égide de la Fondation.
- Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il nomme le président du Conseil Scientifique.

Les fonctions du président et administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2015, le Conseil s'est réuni 2 fois.

LE BUREAU

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, un bureau composé du président, de deux vice-présidents et d'un trésorier.

Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'Administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

En 2015, le bureau s'est réuni 4 fois.

Composition du bureau :

Nicolas Hulot, *président*

Dominique Bourg, *vice-président*

Geneviève Ferone Creuzet, *vice-présidente*

André-Jean Guérin, *trésorier*

DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'Administration.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

- Le comité de direction réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, la directrice du Pôle Scientifique et technique, le directeur de la communication et du développement. Il a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis.
- Le comité de suivi de la stratégie réunit chaque trimestre la directrice générale et les directeurs des cinq pôles de la Fondation (Administration et Ressources Humaines, Développement et Communication, Développement des ressources, Scientifique et technique, Soutien aux actions de terrain). Il a pour rôle d'éclairer et de construire la stratégie opérationnelle.
- Le Conseil Scientifique est composé d'universitaires et de scientifiques bénévoles provenant tant des disciplines des sciences de la matière et du vivant que des sciences humaines et sociales.
- Le comité d'orientations stratégiques est composé de membres du Conseil d'Administration, du président du Conseil Scientifique, de personnalités extérieures. Il étudie et donne son avis sur les grandes orientations stratégiques.
- Le Comité de gouvernance est composé de membres du Conseil d'Administration, de personnalités extérieures. Il a pour mission de préparer les travaux et les décisions du Conseil d'Administration et du Bureau sur les questions relevant notamment du fonctionnement des instances, des ressources humaines, de la gestion financière.

BILAN SOCIAL 2015

La Fondation employait 27 salariés et 3 services civiques volontaires au 31 décembre 2015.

Ancienneté au 31 décembre 2015

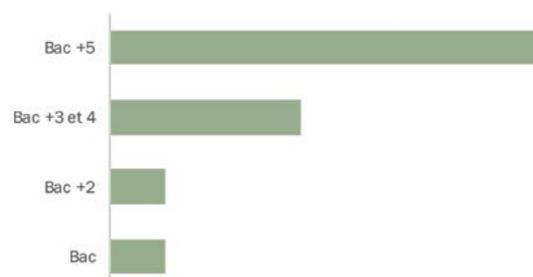
Une équipe fidèle et attachée à la Fondation



Niveau de formation initiale

Un niveau de diplômes et d'expériences professionnelles élevés.

- 15 journées de formation ont été suivies par le personnel.
- Les 5 salaires annuels bruts les plus importants représentent 332 000 euros.
- 2 délégués du personnel, un titulaire et un suppléant (collège unique) représentent les salariés auprès de la direction.



TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande.

Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement "l'Essentiel", un rapport simplifié, avec les comptes.

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte, qui est invité à participer à chaque Conseil d'Administration.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année, par un commissaire aux comptes. Il est invité à participer également à chaque Conseil d'Administration.

Le Conseil Scientifique de la Fondation

Le Conseil Scientifique de la Fondation Nicolas Hulot regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est l'un des rares endroits où se croisent les plus grands spécialistes aussi bien dans les sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, mathématiciens, médecins, etc.) que dans les sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes, etc.).

Jean-Claude Ameisen. Médecin. Immunologiste et chercheur en biologie. Président du Comité Consultatif National d'Éthique.

Shabnam Anvar. Juriste et prospectiviste. Coordinatrice du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie - CRITT de Savoie.

Loïc Blondiaux. Sociologue. Professeur de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Nicolas Bouleau. Mathématicien. Professeur émérite à l'École des Ponts-ParisTech et chercheur associé au CIREN.

Dominique Bourg. Philosophe. Professeur à l'Institut de Géographie et de Durabilité, Université de Lausanne.

Marie-Anne Cohendet. Juriste. Professeur de droit, École de droit de la Sorbonne.

Patrick Criqui. Économiste. Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire EDDEN, membre du Conseil Économique pour le Développement durable.

Philippe Cury. Ecologue. Directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR. EME 212 (IRD, Ifremer et l'Université Montpellier 2).

Jacques Donzelot. Sociologue. Maître de Conférences en sociologie politique à l'Université de Paris X. Directeur du Centre d'Études, d'Observation et de Documentation sur les Villes et du Centre d'Études des Politiques Sociales.

Marc Dufumier. Agronome. Professeur émérite à l'AgroParisTech; président de la Plate-forme pour le Commerce Équitable.

Marie Duru-Bellat. Sociologue. Professeur des universités à Sciences Po Paris.

Jeanne Fagnani. Sociologue. Directrice de recherche honoraire au CNRS, co-rédactrice en chef de la "Revue Française des Affaires Sociales".

Cynthia Fleury. Philosophe. Professeur à l'American University of Paris. Chercheur à l'unité UMR 7204. CNRS-MNHN-UPMC, laboratoire Conservation des espèces, restauration et suivi des populations (CERSP), Muséum national d'Histoire naturelle.

Jean-Baptiste Fressoz. Historien. Maître de conférence à Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine).

Philippe Garrigues. Ecotoxicologue. Directeur de recherche au CNRS, Directeur de l'Institut des Sciences Moléculaires.

François Gemenne. Politologue. Directeur exécutif du programme "Politiques de la Terre" à Sciences Po Paris, chercheur à l'Université de Versailles Saint-Quentin (CEARC).

Gaël Giraud. Économiste. Chef économiste de l'AFD. Rattaché au Centre d'Économie de la Sorbonne. Président de la chaire "Énergie et prospérité" lancée par l'École polytechnique, l'Université Paris-Sorbonne et l'Institut Louis Bachelier. Membre du CERAS.

Pierre-Henri Gouyon. Agronome. Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, à l'AgroParisTech et à Sciences Po Paris.

Alain Granjean. Économiste. Cofondateur et associé du cabinet de conseil Carbone 4. Membre du Conseil économique pour le développement durable.

Jean-Marc Jancovici. Ingénieur. Cofondateur du Cabinet Carbone 4. Président du think tank The shift Project.

Jean Jouzel. Climatologue. Chercheur au CEA.

Alain Karsenty. Économiste. Chercheur au CIRAD. Montpellier.

Marc Lachièze Rey. Astrophysicien. Directeur de recherches au CNRS. Laboratoire Astroparticules et Cosmologie de l'Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique.

Yvon Le Maho. Ecologue. Directeur de recherche au CNRS. Membre de l'Académie des Sciences.

Jean-Dominique Lebreton. Ecologue. Directeur de Recherche au CNRS. Membre de l'Académie des Sciences.

Annette Lexa. Ecotoxicologue. Consultante en Toxicologie-écotoxicologie (ERT EUROTOX), évaluation du risque en santé environnement, auteure et conférencière en histoire et philosophie des sciences.

Thierry Libaert. Chercheur en communication. Professeur en sciences de l'information et de la communication. Membre du Comité Économique et Social Européen.

Virginie Maris. Philosophe. Chargée de recherche au CNRS. Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive.

Marie-Antoinette Mélières. Climatologue. Enseignante-chercheur à l'université de Grenoble. Retraîtée.

Yolande Obadia. Médecin. Directeur de l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chercheur associé à l'UMR Sciences Économiques & Sociales de la Santé et Traitement de l'Information Médicale (INSERM/IRD/Aix-Marseille Université). Présidente de la Fondation de coopération scientifique Méditerranée Infection.

Cécile Renouard. Philosophe. Professeure au Centre Sèvres. Directrice du programme de recherches CODEV (Entreprises et développement des pays émergents) au sein de l'Institut Iréné de l'ESSEC. Enseignante à l'école des Mines et à l'ESSEC.

Nathalie Ros. Juriste. Professeur des Universités. Vice-Présidente du Conseil scientifique de l'Institut du droit économique de la mer (INDEMER). Représentante de la France pour le Réseau européen d'experts sur les aspects juridiques de la sécurité et de la sûreté maritimes.

Jean-Christophe Victor. Géographe. Directeur scientifique du Lepac. Laboratoire d'Études Prospectives et Cartographiques.

Marie-Christine Zelem. Sociologue. Directrice du département de "sociologie et anthropologie" et responsable de la mission "développement durable" à l'Université de Toulouse II Le Mirail.

Liste des organismes dont la FNH est membre

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Comité économique et social européen (Thierry Libaert)
Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Marion Cohen)
Union internationale de la conservation de la nature (Cécile Ostria)

ORGANISATIONS NATIONALES

Organismes officiels

Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme (Floran Augagneur, Jeanne Fagnani)
Comité scientifique du SOeS (André-Jean Guérin)
Comité pour l'économie verte (Denis Voisin).
Conseil national de la transition écologique (Cécile Ostria, Denis Voisin)
Conseil économique, social et environnemental (Anne de Béthencourt, André-Jean Guérin)
Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (Cécile Ostria)
Conseil national de la mer et des littoraux (Nathalie Ros)
Plate-forme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises (Cécile Renouard, André de Marco).

Associations

AFNOR (André-Jean Guérin)
Association Fête de la nature (Emeline Bentz)
Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (Emeline Bentz)
Comité de la Charte (Sylvie Marmol)
Comité Ecolocrèche (Patrice Raveneau)
Comité français de l'UICN (Cécile Ostria)
Comité 21 (Astrid Heil)
Cradle to Cradle Community (Anne de Béthencourt)
Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) (Anne de Béthencourt)
Décider ensemble (Charline Diot-Labuset)
Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (Sébastien Galy)
France Générosités (Mathieu Rochon)
Institut de l'économie circulaire (Anne de Bethencourt, vice-présidente)
Membre du comité d'orientation de Parlement & Citoyens (Charline Diot-Labuset)

Entreprises et organisations professionnelles

Conseil du développement durable d'EDF (Cécile Ostria)
Conseil des parties prenantes de RTE (Marion Cohen)
Conseil paritaire de la publicité (Dominique Lê Van Truoc)
Conseil scientifique de la Fondation Daniel et Nina Carasso (Cécile Ostria)

Réseaux

Association Groupe PAC 2013 (Amandine Lebreton)
Coalition Climat 21 (André de Marco, Samuel Leré)
Collectif National Sciences Participatives/Biodiversité coanimé par la Fondation Nicolas Hulot et l'UNCPIE (Emeline Bentz)
Plate-forme des acteurs en transition énergétique (Marion Cohen, Denis Voisin)
Réseau Consigne (Sébastien Galy)

Participation à des groupes de travail, commissions et comités extérieurs

Comité de labellisation du Flocon vert (Sébastien Galy)
Comité national d'orientation et du suivi du projet agroécologique piloté par le ministère de l'Agriculture (Amandine Lebreton)
Commission spécialisée du CNTE sur la modernisation du droit de l'environnement (Sébastien Mabile, Charline Diot-Labuset)
Commission spécialisée du CNTE pour la démocratisation du dialogue environnemental (Charline Diot-Labuset)
Commission pluraliste REPERE (Marie-Christine Zelem)
Comité spécialisé du CNTE sur les indicateurs (André-Jean Guérin)
Groupe Santé Environnement (Amandine Lebreton)
Groupe "Life pêche à pied récréative" (Maxime André)
Groupe de Travail "Collectivités et Biodiversité" de l'UICN (Emeline Bentz)
Groupe de Travail "Outre-mer" de l'UICN (Emeline Bentz)
Groupe de travail élevage et environnement mené par l'interprofession bovine (Interbev)
Programme des petites initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (Sébastien Galy)
Programme d'appui aux Organisations des Solidarités Internationales issues des Migrations (Sébastien Galy)
Programme Terres et Mers ultra marines (TE ME UM) (Emeline Bentz)

RAPPORT FINANCIER

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan	24
1.2 Compte de résultat	25
1.3 Annexe	26
1.3.1 Faits significatifs de l'exercice	
1.3.2 Changement des méthodes comptables	
1.3.3 Règles et méthodes comptables	
1.3.4 Situation fiscale de la Fondation	
1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles	
1.3.6 État des amortissements incorporels et corporels	
1.3.7 État des immobilisations financières	
1.3.8 État des valeurs mobilières de placement	
1.3.9 État des provisions	
1.3.10 État des créances et des dettes	
1.3.11 Tableau de variation des fonds propres	
1.3.12 Fonds dédiés	
1.3.13 Détail des produits de l'exercice	
1.3.14 État des charges constatées d'avance	
1.3.15 État des produits constatés d'avance	
1.3.16 État des charges à payer	
1.3.17 État des produits à recevoir	
1.3.18 État des produits exceptionnels	
1.3.19 État des charges exceptionnelles	
1.3.20 État des engagements	
1.3.21 Compte d'emplois des ressources et annexe	
1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/15	
1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année 2015	

2 . RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice	37
2.2 Comparaison du résultat 2015 avec le budget et analyse du résultat	37
2.3 Rapport financier	38
2.4 Projets de la Fondation pour 2016	38

M. Eric Macheras,
Expert comptable,
9 bis rue Duplex,
75015 Paris

1. comptes annuels et annexes

1.1 BILAN

En euros	Notes de l'annexe	Au 31 décembre 2015			Au 31/12/2014
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Notes 1.3.5 et 1.3.6	145 004	114 895	30 109	60 089
Immobilisations corporelles	Notes 1.3.5 et 1.3.6	3 194 682	1 252 561	1 942 121	2 105 052
Immobilisations financières	Note 1.3.7	68 473	65 000	3 473	167
Actif Immobilisé		3 408 159	1 432 456	1 975 702	2 165 308
Créances	Note 1.3.10	607 393	0	607 393	353 250
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.8	2 145 506	0	2 145 506	1 072 701
Disponibilités		783 472	0	783 472	818 727
Charges constatées d'avance	Note 1.3.14	104 526	0	104 526	258 025
Actif Circulant		3 640 897	0	3 640 897	2 502 703
Total Actif		7 049 056	1 432 456	5 616 600	4 668 012
Fonds associatifs sans droit de reprise	Note 1.3.11			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau	Note 1.3.11			1 440 899	1 224 832
Résultat de l'exercice	Note 1.3.11			595 247	216 067
Subventions d'investissement	Note 1.3.11			9 132	35 454
Fonds Propres				4 351 935	3 783 010
Fonds dédiés sur autres ressources	Note 1.3.12			62 858	44 500
Fonds Dédiés				62 858	44 500
Avances et acomptes reçus sur commande				100 000	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.10			506 881	251 133
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.10			347 636	251 860
Autres dettes	Note 1.3.10			47 623	118 342
Produits constatés d'avance	Note 1.3.15			199 667	219 167
Dettes				1 201 807	840 502
Total Passif				5 616 600	4 668 012

1.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	Notes de l'annexe	Exercice 31/12/2015	Exercice 31/12/2014
Produits d'exploitation (I)		4 520 421	3 228 204
Ventes de marchandises	Note 1.3.13	20 059	9 703
Production vendue de biens et services	Note 1.3.13	14 751	31 489
Partenariats et subventions d'exploitation	Note 1.3.13	3 008 080	2 332 808
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	Note 1.3.13	0	0
Dons et legs	Note 1.3.13	1 477 531	854 204
Produits divers	Note 1.3.13	0	0
Charges d'exploitation (II)		3 934 644	2 942 263
Autres achats et charges externes		1 775 849	738 130
Impôts, taxes et versements assimilés		144 301	138 464
Salaires et traitements		1 091 860	1 028 865
Charges sociales		597 676	647 157
Dotations aux amortissements		147 196	152 213
Subventions accordées par l'association		141 574	230 698
Autres charges		36 188	6 736
Résultat d'exploitation (I)-(II)		585 777	285 941
Produits financiers (III)		12 028	17 913
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	Note 1.3.13	12 028	17 913
Charges financières (IV)		0	0
Dotations aux amortissements et provisions	Note 1.3.9	0	0
Résultat financier (III)-(IV)		12 028	17 913
Produits exceptionnels (V)		95 876	119 281
Sur opérations de gestion	Note 1.3.18	4 606	11 110
Sur opérations en capital	Note 1.3.18	91 269	108 171
Charges exceptionnelles (VI)		78 232	219 043
Sur opérations de gestion	Note 1.3.19	5 475	138 141
Sur opérations en capital	Note 1.3.19	72 757	80 902
Dotations aux amortissements et provisions		0	0
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		17 644	-99 762
Impôts sur les bénéfices (1)	Note 1.3.8	1 845	2 106
Total des produits (I)+(III)+(V)		4 628 325	3 365 398
Total des charges (II)+(IV)+(VI)		4 014 721	3 163 412
Solde intermédiaire		613 604	201 986
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Note 1.3.12	44 500	58 581
- Engagement à réaliser sur ressources affectées	Note 1.3.12	62 858	44 500
Résultat de l'exercice		595 247	216 068
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Dons en nature	Note 1.3.23	511 447	243 000

(1) Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.

1.3 ANNEXE

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont le total est de 5 616 600 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat bénéficiaire de 595 247 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice

Aucun fait significatif.

1.3.2 Changement des méthodes comptables et reclassement

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu sur l'exercice.

1.3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et ANC n°2014-03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la réglementation comptable.

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

- *Immobilisations corporelles*
 - Terrain (non amortissable)
 - Immeuble (siège social) 40 ans
 - Agencements, installations de bureaux 5 à 10 ans
 - Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans
 - Matériel informatique 3 à 4 ans
- *Immobilisations incorporelles*
 - Logiciels informatiques 12 mois
 - Base de données 4 ans

La copropriété (17%) du bateau "Fleur de Lampaul" (FDL) est amortie sur la durée restant à courir jusqu'à la cession des parts prévue dans le contrat (cession prévue en 2016) en tenant compte de la valeur résiduelle de cession.

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e - Produits

Les produits de mécénat sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice selon la durée définie dans les conventions.

f - Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe (1.3.23).

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.3.4 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de conventions de mécénat, cette dernière n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	3 893 655	27 040	581 007	3 339 689
Immobilisations incorporelles	471 590	0	326 586	145 004
Logiciels	46 722	0	29 265	17 457
Marque Fleur de Lampaul	7 622	0	0	7 622
Site Internet	297 321	0	297 321	0
Base de données	119 925	0	0	119 925
Immobilisations corporelles	3 422 065	27 040	254 421	3 194 685
Siège social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Siège social	665 042	27 040	52 229	639 853
Agencement	278 324	10 308	10 138	278 494
Mobilier de bureau	94 921	0	0	94 921
Matériel informatique	280 777	16 732	41 566	255 943
Matériel vidéo	11 020	0	525	10 495
Matériel de transport	417 023	0	202 192	214 832
Bateau Fleur de Lampaul (1)	417 023	0	202 192	214 832

1.3.6 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin exercice
TOTAL	1 728 511	147 196	508 250	1 367 457
Amortissements immobilisations incorporelles	411 498	29 981	326 585	114 894
Logiciels	46 721	0	29 265	17 456
Site Internet	297 320	0	297 320	0
Base de données	67 457	29 981	0	97 438
Amortissements immobilisations corporelles	1 317 013	117 214	181 665	1 252 563
Siège social (construction)	467 415	52 650	0	520 065
Siège social	593 051	52 182	52 229	593 005
Agencement	246 116	27 890	10 138	263 868
Mobilier de bureau	89 871	4 500	0	94 372
Matériel informatique	246 044	19 792	41 566	224 270
Matériel vidéo	11 020	0	525	10 495
Matériel de transport	256 547	12 383	129 435	139 493
Bateau Fleur de Lampaul (1)	256 547	12 383	129 435	139 493

(1) Copropriété à hauteur de 17%, 51% des parts ayant été cédées en 2010 et 32% supplémentaires en 2014 et 2015.

1.3.7 État des immobilisations financières

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	65 167	3 306	0	68 473
. Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	167	306	0	473
Prêts au personnel	0	3 000	0	3 000
Prêts Association ENHNNH (1)	65 000	0	0	65 000

(1) ENHNNH : École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

1.3.8 État des valeurs mobilières de placement

En euros	2 145 506
Crédit Coopératif EFI PERF C 3D (Sicav) (1)	1 315 015
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension (2)	79 429
ECOFI Contrat coopératif FCP (1)	252 342
ECOFI Capital 3 ans	100 250
Fonds Agir FNH (1)	99 970

(1) Plus values latentes au 31/12/2015: 9 799 euros

(2) Un impôt à payer de 24% soit 1 845 euros a été comptabilisé sur les intérêts courus de l'exercice du contrat de Capitalisation Dexia.

1.3.9 État des provisions

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	65 000	0	0	65 000
Provision pour dépréciation immobilisation financière (1)	65 000	0	0	65 000

(1) 100 % sur prêt à l'ENHNNH

1.3.10 État des créances et des dettes

En euros	Montant brut	Provisions	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ETAT DES CRÉANCES	780 392	65 000	715 392	714 919	473
Actif Immobilisé	68 473	65 000	3 473	3 000	473
Prêts	68 000	65 000	3 000	3 000	0
Cautions Loyers	0		0	0	0
Autres titres immobilisés	473		473		473
Actif circulant	607 393	0	607 393	607 393	
Clients et comptes rattachés	411 842	0	411 842	411 842	
Autres créances					
- Etat - Subventions et produits à recevoir	34 337		34 337	34 337	
- Organisme sociaux produits à recevoir	1 536		1 536	1 536	
- Débiteurs divers	104 380		104 380	104 380	
- Produits à recevoir	55 298		55 298	55 298	
Charges constatées d'avance	104 526		104 526	104 526	
ETAT DES DETTES	1 101 808		1 101 808	1 101 808	0
Fournisseurs et comptes rattachés	506 881		506 881	506 881	
Dettes fiscales et sociales	347 637		347 637	347 637	
Personnel et comptes rattachés	116 379		116 379	116 379	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213 991		213 991	213 991	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 267		17 267	17 267	
Autres dettes	47 623		47 623	47 623	
Produits constatés d'avance	199 667		199 667	199 667	

1.3.11 Tableau de variation des fonds propres

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	3 783 011	811 314	242 389	4 351 936
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Subvention d'investissement entreprises privées(2)	16 865	0	11 841	5 024
Subvention d'investissement Etat (2)	18 590	0	14 481	4 109
Report à nouveau (3)	1 224 832	216 067	0	1 440 899
Résultat comptable de l'exercice	216 067	595 247	216 067	595 247

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspondait au départ aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le Conseil d'Administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 567	100 000	2 306 567
2011 à 2015	2 306 567	0	2 306 567

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le bateau étant classé monument historique. Ces subventions sont amorties au rythme de l'amortissement de la copropriété du bateau.

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2014.

1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés

En euros	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2015
	44 500	44 500	62 858	62 858
Fonds Solidarité SUD	0	0	52 394	52 394
Fonds dédiés programme Alimentation/ RCR	15 500	15 500	4 964	4 964
Fonds dédiés programme Climat Energie	25 000	25 000	0	0
Fonds dédiés programme Démocratie	4 000	4 000	0	0
Fonds dédiés programme Bénévolat Nature	0	0	5 500	5 500

1.3.13 Détail des produits de l'exercice

En euros	2015	2014
Produits de l'exercice avec reprise sur fonds dédiés	4 672 825	3 423 979
PRODUITS DE L'EXERCICE	4 628 325	3 365 398
Ventes de marchandises	20 059	9 703
Productions vendues de biens et services	14 751	31 489
- prestations de service	11 751	26 569
- prestations Fleur de Lampaul	3 000	4 920
Partenariats et subventions d'exploitation	3 008 080	2 332 808
- produits de mécénat	2 582 018	1 972 583
- subventions d'exploitation	426 062	360 225
Dons et legs	1 474 522	852 324
Produits divers de gestion courante	0	1 850
Droits auteurs	3 010	31
Produits financiers	12 028	17 913
Produits exceptionnels	95 875	119 280
- produits exceptionnels sur exercice antérieur	4 606	11 110
- subventions d'investissement	26 322	43 512
- produits exceptionnels sur immobilisations corporelles	64 000	64 000
- produits exceptionnels divers	947	658
Reprises sur provisions	0	0
REPRISES SUR FONDS DÉDIÉS	44 500	58 581

1.3.14 État des charges constatées d'avance

En euros	104 526
Locations matériels / hébergement sites internet	55 801
Prestations de service	15 048
Divers	7 840
Fonds Solidarité SUD	6 441
Assurances	6 015
Maintenances	5 533
Licences	2 229
Cotisations	2 000
Annonces et insertions	1 913
Subventions versées	1 200
Abonnements	507

1.3.15 État des produits constatés d'avance

En euros	199 667
Conventions de mécénat	199 667

1.3.16 État des charges à payer

En euros	312 058
Factures non parvenues	68 987
Dettes fiscales et sociales	195 448
Autres subventions à verser	47 623

1.3.17 État des produits à recevoir

En euros	274 980
Intérêts courus	79 429
Dons manuels se rapportant à 2015	55 298
Etat subvention à recevoir	34 337
Produits à recevoir divers	105 916

1.3.18 État des produits exceptionnels

En euros	95 875
Produits exceptionnels sur immobilisations corporelles	64 000
Quote-part subvention d'investissement	26 322
Produits exceptionnels divers	4 606
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	947

1.3.19 État des charges exceptionnelles

En euros	78 232
Charges exceptionnelles sur immobilisations corporelles	72 757
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	5 475

1.3.20 État des engagements

En milliers d'euros	Montant total	Montant à - 1 an	Montant à + 1 an et - 5 ans
Engagements reçus	1594	1 076	518
Conventions de mécénat	984	856	128
Fonds institutionnels	610	220	390
Engagements donnés	32	12	20
Soutiens à l'international	6	6	0
Soutien national	1	1	0
Crédit bail en cours	26	6	20

1.3.21 Compte d'emploi des ressources en K€ et annexe

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)		0
1- MISSIONS SOCIALES (répartition en note 1 et 2)			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		1 475
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
• Actions réalisées directement	2 397	713	• Dons manuels non affectés	1 263	
• Versements à d'autres organismes agissant en France	42		• Dons manuels affectés	180	
			• Legs et autres libéralités non affectés	32	
			• Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Réalisées en l'étranger			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
• Actions réalisées directement	87	40			
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	99				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	632	329	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	2 587	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	106	55	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	421	
			4 - AUTRES PRODUITS	146	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	652	338			
		1 475			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	4 015		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	4 628	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRIS DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	63		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	45	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	595		IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T4)	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	4 673		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0	VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	4 673	1 475
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		1 475	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		1 475
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE					
Missions sociales	511		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	511	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	511		TOTAL	511	

Note : répartition de la mission sociale par projet

En milliers d'euros	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	2 484	141
1.1 Réalisée en France	2 397	42
Proposer	873	0
Suivi des politiques publiques	250	
Production de fonds	257	
Suivi de la COP 21	366	
Soutenir	464	42
Bénévolat Nature	219	28
Primes régionales	25	15
Politique de soutien/Démultiplication	47	
Restauration collective responsable	172	
Mobiliser	1 060	
1.2 Réalisée à l'étranger	87	99
Soutien aux actions de terrain dans les pays du Sud (Fonds Solidarité Sud)	87	99

Commentaires du compte d'emploi des ressources de l'exercice 2015

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la Fondation.

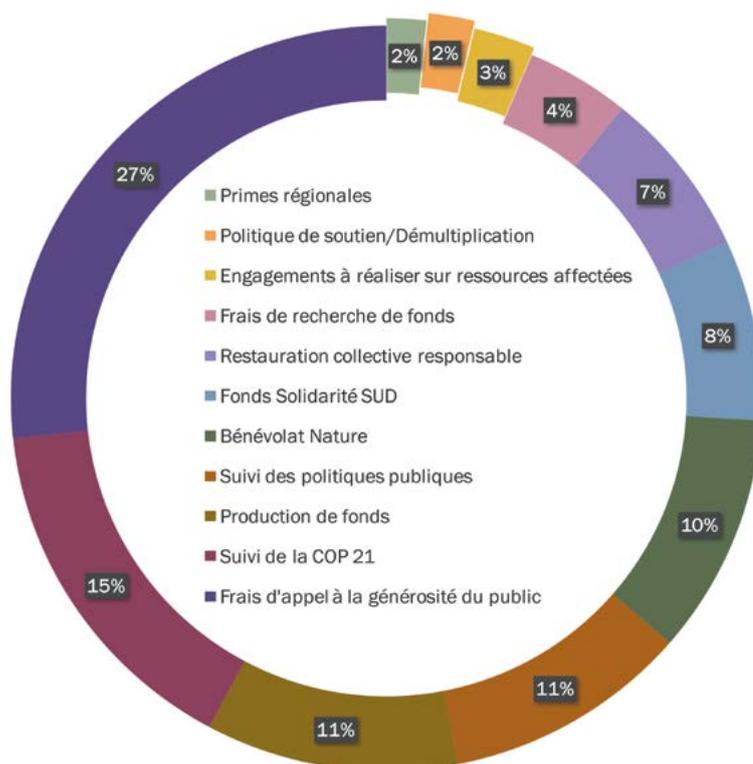
LES EMPLOIS

La Fondation réalise ses missions en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou qu'elle sous-traite auprès d'autres organismes oeuvrant dans le même domaine.

Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle, de gestion du site internet et de relations extérieures sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés.

EMPLOI DES RESSOURCES 2015



1 - Missions sociales

En 2015 la Fondation a réalisé les projets suivants :

- **Suivi des politiques publiques** : veille et interventions de la Fondation sur les grandes politiques mises en place par le gouvernement sur la transition écologique (énergie, démocratie participative, réduction des pesticides, etc.).
- **Production de fond** : il s'agit de produire via des rapports, des réunions de travail, des études ou des formations de nouvelles expertises et propositions sur la transition écologique.
- **Suivi de la COP 21** : la Fondation s'est particulièrement investie pour décrypter les enjeux, faire des propositions et analyser les résultats de la COP21.
- **Bénévolat nature** : il s'agit de promouvoir le bénévolat nature via l'animation d'une plate-forme web regroupant l'ensemble des projets, l'attribution de **primes** pour les meilleures actions (projet primes régionales), le développement d'action dans certaines régions et des événements de présentation de ces opportunités d'engagement au grand public.
- **Politique de soutien / démultiplication** : la Fondation a accompagné (techniquement et/ou financièrement) certains projets phares illustrant particulièrement bien la transition écologique (le flocon vert, écolocrèche, le réseau consigne, le commerce engagé).
- **Mobiliser** : La Fondation a mené deux campagnes en 2015.
 - **My positive impact** : une campagne citoyenne dédiée au climat pour faire des solutions isolées les standards de demain.
 - **Osons** : Une campagne d'interpellation des chefs d'Etat et de gouvernement pour un accord climat ambitieux à Paris (COP 21).
- **Fonds solidarité sud** : attribution de financement aux projets d'acteurs du Sud dont les objectifs sont de répondre aux enjeux de développement humain, tout en assurant la préservation des ressources naturelles.

2 - Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte, des mailings papier à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospects, les annonces et insertions, les frais de gestion des dons, les frais liés au comité consultatif des donateurs (Réunions du comité).

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Développement de la diversification des ressources.

3 - Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent de la direction générale et des services administratifs et financiers.

4 - Engagement à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit de fonds dédiés à des projets qui seront réalisés en 2016.

LES RESSOURCES

Les ressources de la Fondation sont de quatre ordres : dons et legs de particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétences), subventions de ministères ou organismes publics, ressources propres (produits financiers, prestations de services, droits d'auteur, etc.).

1. Ressources collectées auprès du public (dons et legs)

La Fondation développe depuis des années la collecte de dons auprès du grand public. Aujourd'hui, les dons et legs représentent 30% des ressources de la Fondation et ce chiffre a presque doublé ces 2 dernières années. Un grand merci à toutes les personnes qui soutiennent la Fondation !

En 2015, la collecte de dons auprès des particuliers a connu une forte hausse atteignant un montant de 1 443 000 euros. Le nombre de donateurs qui nous a soutenu a également augmenté. En 2015, plus de 16 000 personnes nous ont soutenus. Le montant des legs s'est élevé à 32 000 euros.

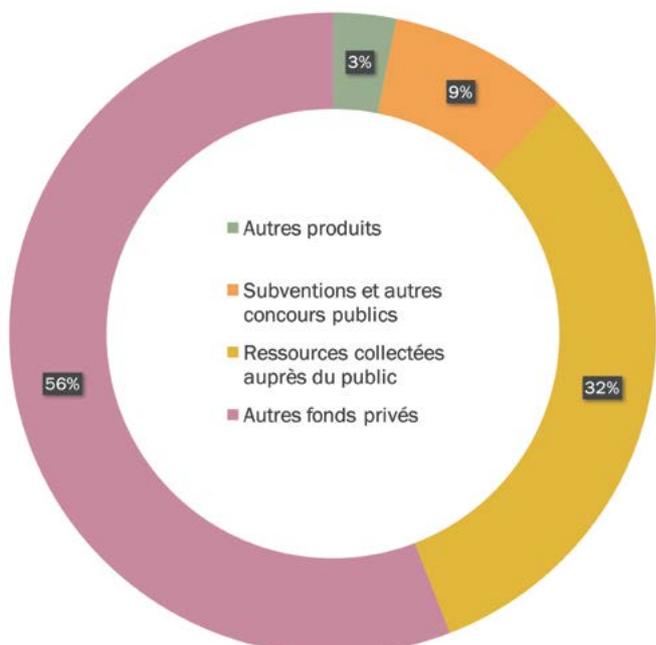
Les dons et legs manuels affectés sont employés selon les souhaits des donateurs. En 2015, les dons perçus non affectés par le donateur dans l'année sont répartis en priorité au besoin de financement de la mission sociale, puis le solde est ventilé proportionnellement entre les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

En 2015, La Fondation a continué à mener ses opérations de sensibilisation et d'information auprès du grand public en diversifiant ses outils de mobilisation : opérations téléphoniques, e-mailings et courriers postaux sont les différents outils utilisés pour sensibiliser et solliciter les sympathisants et donateurs.

Ces actions de communications permettent également de présenter aux donateurs les actions développées par la Fondation et de démontrer l'urgence d'engager la transition écologique de nos sociétés.



PROVENANCE DES RESSOURCES 2015



Quelques exemples de campagnes de collecte en 2015

La Fondation a mené sa première campagne en avril 2015 : **Les Alliés pour le climat**. Visant à alerter sur l'urgence climatique, cette opération, existant depuis plusieurs années, a pour but également de promouvoir le soutien par prélèvement automatique. Connaissant un certain succès depuis son lancement, cela a été l'occasion de rappeler les propositions et les solutions portées par la Fondation et de présenter les enjeux de la COP 21.

La Fondation propose différentes formes de générosité possibles pour soutenir ses actions. Comme chaque année désormais, aux mois d'avril et mai, la Fondation a lancé sa campagne annuelle destinée aux personnes soumises à l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune).

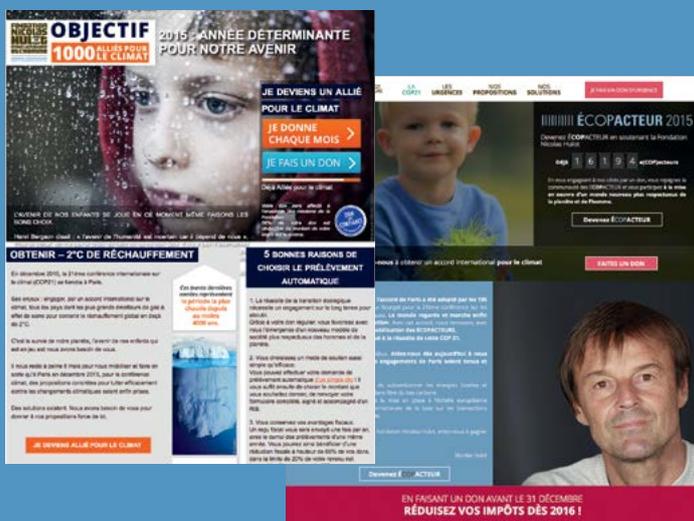
Cette campagne a été accompagnée d'un courrier postal présentant notamment les grands enjeux de l'année 2015.

Dès le mois de juin, la Fondation a lancé sa grande campagne annuelle **Ecopacteur 2015**. S'étalant de juin à décembre, et présentant les actions menées par la Fondation pour agir contre le dérèglement climatique, cette opération a voulu expliquer les enjeux de la COP 21 et permettre à chacun d'être acteur en cette année décisive.

Cette campagne a été l'occasion d'aborder différentes thématiques et conséquences du dérèglement climatique : réfugiés climatiques, désertification ou encore pollution de l'air et ses conséquences sur la santé.

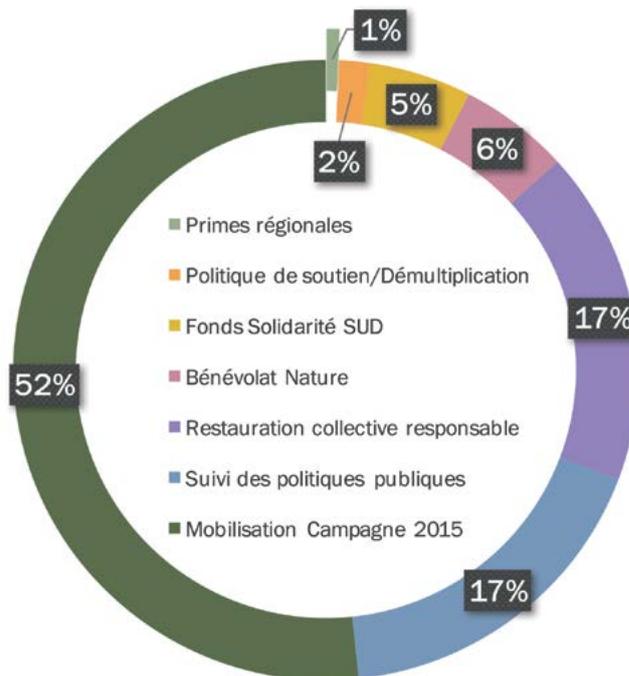
Sur les trois derniers mois de l'année, la campagne s'est appliquée principalement à suivre les avancées dans le cadre de la COP 21 et à mobiliser le plus grand nombre afin de faire pression sur les négociations.

Cette campagne a permis de sensibiliser le grand public sur les thématiques climat. Près de 12 000 donateurs se sont ainsi mobilisés, ce qui fait cette année encore de cette campagne, la plus importante de la Fondation.



" Merci pour vos actions pour sauver notre planète.
Merci pour votre énergie qui nous booste !!!" MARTINE G.

DÉTAIL EMPLOIS DES DONS ET LEGS DE LA MISSION SOCIALE



2. Autres fonds privés (Mécénat d'entreprise)

L'année 2015 a été une année exceptionnelle de mobilisation de l'ensemble des entreprises partenaires de la Fondation Nicolas Hulot. Relais des campagnes, prises de parole de notre président auprès des diverses parties prenantes, événements de sensibilisation du grand public, les actions ont été nombreuses. Par ailleurs, la Fondation a poursuivi son travail de partage d'expériences et d'expertises avec l'ensemble de ses partenaires.

L'Oréal et le groupe TF1, en qualité de partenaires Fondateurs, ont contribué à l'ensemble des activités menées par la Fondation en 2015.

Par ailleurs, la Fondation est soutenue par un groupe de partenaires mécènes engagés dans la transition écologique, qui apportent leur soutien spécifique sur une partie des activités de la Fondation.

PROPOSER

Avril, EDF, Kering, Lesieur, Renault, RTE et Vinci Autoroutes ont contribué aux activités de suivi des politiques publiques (veille, lobby et outils de vulgarisation), à la production de fonds (prospective, notes de réseau) et à la contribution de la Fondation durant la COP 21 (décryptage quotidien pour les médias et le grand public, lobby, contenus de campagne de sensibilisation).

SOUTENIR

La Fondation Bouygues Telecom et le Groupe La Poste ont contribué aux activités de développement du bénévolat nature en France à travers la plate-forme **J'agis pour la nature** et à l'ensemble de la politique de soutien et de démultiplication de la Fondation.

La Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes se sont associées à la Fondation Nicolas Hulot pour lancer les primes **J'agis pour la nature** et ainsi permettre aux acteurs de terrain d'offrir une plus grande diversité d'actions.

La Fondation Akuo a, quant à elle, soutenu le dispositif de primes pour le bénévolat nature sur l'île de La Réunion et contribué à faire connaître cette démarche citoyenne.

Enfin, la Fondation Daniel & Nina Carasso a financé le programme restauration collective responsable.

MOBILISER

L'Ademe, le groupe Carrefour, Ikéa, Philips, la SNCF et Vivendi se sont engagés aux côtés de la Fondation pour mettre en œuvre la campagne **My Positive Impact** et permettre à 100 innovations de la transition écologique d'être vues du grand public.

En plus de son soutien global, le groupe TF1 a également offert des espaces gracieux sur ses antennes et sur son site Internet, contribuant ainsi à la large visibilité de cette campagne.

Vivendi a contribué, par un important mécénat de compétences, au succès de la campagne **My Positive Impact** en mettant à disposition des espaces gracieux comme la salle de l'Olympia pour la soirée de remise des prix.

L'agence de communication Havas Worldwilde Paris a apporté son soutien en conseil, conception et coordination de cette grande campagne de mobilisation citoyenne.

3. Subventions et autres concours publics

La Fondation a reçu 421 000 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie ; le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ; la Caisse des dépôts et consignations ; la Région Nord-pas-de-Calais ; la Région Ile-de-France ; la Mairie de Paris ; certaines réserves parlementaires.

4. Autres produits

Il s'agit des ressources propres de la Fondation, elles comprennent les produits financiers de ses placements, les prestations de service, la participation à des colloques et séminaires, les droits d'auteurs, les formations dispensées par la Fondation.

5. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2014 utilisés en 2015.

6. Contributions volontaires en nature pour l'année 2015 (Mécénat de compétences)

- Naos Lighthouse met à disposition un chargé de mission pour la mise en place de nouveaux moyens de communication, le soutien de la direction de la Fondation, et la recherche de nouveaux partenariats et autres financements.
- Havas Worldwilde Paris, dans le cadre de la campagne de mobilisation autour de la COP 21, apporte son soutien en conseil en stratégie de communication, en coordination de projets et en conseil créatif d'un dispositif de campagne 360, tous médias.

1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2015

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	19	12
Employés	8	8
Total	27	20

La fondation a accueilli cinq stagiaires et six services civiques volontaires au cours de l'année 2015.

1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année (en milliers d'euros)

Etat des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	511
Havas Worldwilde Paris	282
Naos Lighthouse	116
TF1 SA	65
Sydo	38
Groupe Smart Agence	9

Bénévoles:

- Les experts du Comité scientifique ne sont pas rémunérés, leur activité pour la fondation est bénévole et n'est pas valorisée dans les ressources.
- La Fondation a aussi bénéficié de la participation de bénévoles sur son stand à l'occasion de la COP21 (25 jours ou 200 heures), leur participation n'est également pas valorisée dans les ressources.

2. Rapport de gestion

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Investissement dans le cadre de la COP 21. En amont, sur divers dossiers impactant l'accord, et pendant la COP par la sensibilisation du public aux enjeux climat (création de différents outils pédagogiques) et le décryptage des négociations auprès des médias.
- Campagne citoyenne **My Positive Impact**, visant à valoriser les solutions pour le climat.
- Campagne de mobilisation **Osons** orchestrée autour de la publication d'un manifeste de Nicolas Hulot **Osons, plaider d'un homme libre** aux éditions Les Liens qui Libèrent, d'une pétition "Chefs d'Etat, osez" signée par plus de 660 000 personnes et d'une vidéo vues 10 millions de fois sur facebook et You Tube.
- Participation aux instances nationales du dialogue environnemental.
- Mise à jour de l'étude **Démocratie participative : guide des outils pour agir** et publication de l'étude **Solaire photovoltaïque : 25% de l'électricité mondiale bas carbone d'ici 2050** (nov 2015).
- Réalisation d'une publication **Le point sur les Systèmes participatifs de garantie** en partenariat avec le Réseau Cohérence, l'association Nature & Découverte et le mouvement interrégional des AMAP.
- Edition du livre **Les Révolutions invisibles** en collaboration avec les Editions Les Liens qui Libèrent et en partenariat avec France Culture.
- Réalisation, en collaboration avec la DREES, de la revue française des affaires sociales du mois de mai : **Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales**.
- Organisation d'ateliers participatifs sur la démocratie participative, d'une journée de travail sur la chambre du long terme et publication d'une note.
- Supervision de travaux sur l'économie circulaire.
- Association à l'International Urban Food Network et au Programme des Nations unies pour l'Environnement pour lancer l'initiative "Climate Change Urban Food".
- Animation de la plate-forme de bénévolat nature **J'agis pour la nature** qui a fêté ses 5 ans en 2015, participation à 22 événements grand public pour la promouvoir et amorcer d'un travail d'optimisation du site (maquette, ergonomie, développement d'une fonctionnalité d'alertes de proximité...).
- Réalisation d'une étude sur l'engagement en faveur de la préservation de l'environnement en Guyane, en partenariat avec le Graine Guyane.
- Gestion et attribution des primes du bénévolat nature, en lien avec la Fondation de France et la Fondation Natures & Découvertes et création du dispositif prime "Pei" spécifiquement dédié aux actions de bénévolat nature réalisées sur le sol réunionnais, avec l'appui de la Fondation Akuo.
- Développement du bénévolat nature en Nord-Pas-de-Calais avec le Conseil régional.
- Animation du collectif national Sciences Participatives-Biodiversité avec l'Union Nationale des CPIE et co-organisation de la première rencontre nationale des sciences participa-

tives avec le soutien du département de Seine-Saint-Denis.

- Mise en ligne du portail de la restauration collective responsable, centre de ressources destiné à tous les acteurs du secteur.
- Elaboration avec le réseau Restau'Co de Mon Restau Responsable®, une méthode de garantie participative à destination des restaurants collectifs.
- Soutien financier de 5 projets répondant aux enjeux de développement humain et de préservation des ressources naturelles en Afrique et en Amérique latine.
- Création du programme Rajako pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels, en partenariat avec la Fondation de France et le Parc animalier et botanique de Branféré.
- Réalisation de l'étude **OSIM et environnement : regards et engagements des jeunes issus des migrations** avec le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM) et organisation d'un séminaire dédié.
- Soutien actif, financier et par la mise à disposition de missions de service civique à des actions de terrain illustrant particulièrement bien la transition écologique.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2015 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

Les comptes 2015 font apparaître un bénéfice 595 247 euros contre un résultat positif de 133 000 euros prévu au budget voté au Conseil d'Administration du 23 juin 2015.

(K€)	Budget (1) Rectificatif voté le 23/06/15	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2) avec fonds dédiés	Ecart (2) - (1)
Produits	4 447	4 628	45	4 673	226
Charges	4 314	4 015	63	4 078	236
Résultat	133	613	-18	595	462

Écart sur les produits

L'écart provient principalement des éléments suivants :

- Dons reçus largement supérieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel.
- Deux legs reçus en fin d'année.
- Des partenaires projets complémentaires.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Economies réalisées grâce à des réductions budgétaires de certaines actions décidées en cours d'année.
- Actions de communication institutionnelles non réalisées.
- Actions reportées sur l'année 2016.
- Economies faites sur les frais de fonctionnement.

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 4 520 K€ hors fonds dédiés, ont augmenté de 1 292 K€, soit 40 % par rapport à 2014. Ils s'analysent comme suit :

(K€)	2015	2014
Mécénat	2 587	1 973
Dons et legs	1 475	852
Subventions diverses	421	360
Produits et prestations de services vendus	35	41
Produits divers de gestion courante	3	2

Les charges d'exploitation de l'exercice, soit 3 935 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont augmenté de 992 K€, soit 34 % par rapport à 2014.

Le résultat d'exploitation ressort positif 586 K€ contre un résultat positif de 286 K€ pour 2014. Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 595 K€ contre un bénéfice de 216 K€ pour 2014 et ceci après prise en compte d'un montant 63 K€ de fonds dédiés disponibles contre 45 K€ en 2014.

Les dons en nature sont enregistrés en bas de compte de résultat pour un montant de 511 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du Conseil d'Administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2015, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier présente le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2016 arrêté par le Bureau, a été approuvé par un Conseil d'Administration en date du 4 février 2016. Il comporte 4 396 K€ de produits, 4 394 K€ de charges. Il présente un résultat bénéficiaire de 2 K€.

2.4 PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR 2016

La Fondation Maisons du Monde, première fondation abritée par la FNH

La Fondation Maisons du Monde ayant vocation à financer des projets en faveur de la préservation des forêts, du soutien à l'artisanat dans les pays du Sud et au réemploi du matériau bois, a choisi d'être abritée par la Fondation Nicolas Hulot. Grande première pour la Fondation Nicolas Hulot, cet engagement fort et dans la durée permet une belle mutualisation des moyens en faveur de l'environnement. En effet, grâce à son réseau d'experts, la FNH aidera à l'identification de porteurs de projets qui font sens avec la vocation sociale de la fondation Maisons du Monde. D'autre part, la Fondation Maisons du Monde s'engage au côté de la Fondation Nicolas Hulot en soutenant spécifiquement le programme Bénévolat Nature pour un large engagement des citoyens en faveur de la nature.

Déploiement du bénévolat nature auprès d'un large public

Fin 2015, près de 10 000 personnes avaient ouvert un compte "bénévole nature" sur la plate-forme **J'agis pour la nature**. En 2016, la Fondation ambitionne d'augmenter de manière significative le nombre d'inscrits sur **J'agis pour la nature**. Pour cela, elle orchestrera une action de mobilisation et de communication afin de faire connaître ce mode d'action à un public élargi : jeunes, familles, retraités... Engagés ou juste sensibles à la beauté de la nature, tous les publics seront invités à découvrir le bénévolat nature. D'autre part, le travail de refonte du site amorcé en 2015 sera poursuivi et amplifié pour simplifier l'accès aux actions qui y sont proposées.

Lancement du collectif des artistes engagés pour le climat avec les Shaka Ponk

Désireux d'être acteurs du changement, mais aussi d'inciter leurs proches et leurs fans à faire de même, le groupe d'Electro-rock Shaka Ponk lancera avec le soutien de la Fondation Nicolas Hulot un collectif de personnalités qui s'engagent pour le climat. Chaque membre sera invité à mettre en pratique des gestes concrets pour réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre et à les partager pour convaincre le public de passer à son tour à l'action.

Lancement et déploiement de la garantie Mon Restau Responsable®

La Fondation Nicolas Hulot et son partenaire le réseau Restau'Co lanceront la garantie Mon Restau Responsable®. Déclinée pour guider les professionnels, Mon Restau Responsable® est une démarche de progrès, gratuite et volontaire, qui débouche sur une garantie participative de 2 ans renouvelable. Relations presse, communication auprès des professionnels... tout un plan de déploiement sera décliné pour faire connaître largement cette démarche concrète au service des restaurants collectifs.

Suivi des politiques publiques

En 2016, la Fondation poursuivra ses activités de suivi des politiques publiques. De nombreux dossiers sont au programme : programmation pluri-annuelle de l'énergie, projet de loi Sapin II, loi pour l'ancrage territorial de l'alimentation, plan Ecophyto 2, stratégie nationale bas carbone, loi pour la reconquête de la biodiversité, aéroport Notre-Dame-des-Landes... La Fondation participera également à de nombreuses instances de négociations collectives : Conférence environnementale, plate-forme nationale pour la RSE, Comité pour l'économie verte... La Fondation suivra enfin les négociations internationales sur le climat et participera en tant qu'observateur à la COP 22. Afin de rendre lisible ses actions et propositions, la FNH communiquera régulièrement et réalisera des outils (vidéos, plaquettes de présentation, publications...).

Seconde édition de la campagne My Positive Impact

A la jonction entre sensibilisation du public et valorisation des initiatives de terrain, la campagne **My Positive Impact** est une réponse concrète pour favoriser le déploiement à plus large échelle d'initiatives efficaces et en faire les standards de demain. Suite au succès rencontré en 2015, la FNH envisage une seconde édition de **My Positive Impact** pour le dernier trimestre 2016.



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 1.3.21 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 9 juin 2016

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Corinne MARTIAL





**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 9 juin 2016

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Corinne MARTIAL



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Démonstrateur de solution depuis 25 ans

Créée en 1990, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission d'accélérer les changements de comportements individuels et collectifs (publics et privés) en faisant émerger et en valorisant des solutions en faveur de la transition écologique de nos sociétés. Pour la Fondation, l'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation combine la réflexion, l'action et la sensibilisation.

Elle élabore des idées nouvelles, et porte des propositions auprès des décideurs politiques et économiques avec son Conseil Scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaires de haut niveau.

Elle accompagne les acteurs du changement en soutenant et valorisant, en France comme à l'international, des initiatives porteuses d'avenir afin de les démultiplier à plus grande échelle. Cette réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Et pour que chacun puisse être moteur de la transition écologique, elle élabore des outils et des campagnes de mobilisation citoyenne.

La Fondation est également une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.

*Un autre monde est en marche,
incarnons-le ensemble !*

Nicolas Hulot

RENDEZ-VOUS SUR

www.fnh.org



@fondationhulot



AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES FONDATEURS

L'ORÉAL

